



SÉCURITÉ SOCIALE

LA CNAS DÉCLARE LA GUERRE CONTRE LES FAUX CONGÉS DE MALADIE

Page 5

PRIX DE L'ALIMENT CHER ET MANQUE DE PÂTURAGE
LES ÉLEVEURS DU BÉTAIL TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3448 | Lundi 23 juillet 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES
OOREDOO OBTIENT GAIN DE CAUSE CONTRE DJEZZY

Page 5

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2019

Page 3

LES GRANDES MANOEUVRES



PRÉVUE À ORAN

Page 24

UNE RENCONTRE SUR LA MIGRATION INTERDITE PAR LES AUTORITÉS



SOLDES D'ÉTÉ À ALGER

Page 6

VRAIES PROMOTIONS OU PUBLICITÉ MENSONGÈRE ?



7
Palestiniens arrêtés par la police de l'occupation israélienne à El-Qods occupée.

48 %
de baisse du déficit commercial au premier semestre 2018.

113 mds
DA supplémentaires alloué à la wilaya d'Alger au titre de l'exercice 2018.

La "Legaltech" pour faciliter l'accès aux services juridiques

La Legaltech consiste à faire usage de la technologie pour faciliter aux citoyens et entrepreneurs l'accès à des services juridiques via le Web. La plateforme Legal Doctrine permet de minimiser le temps de recherche en proposant une base de données législatives regroupant lois, décrets, articles, notes administratives, circulaires, ordonnances et jurisprudences. La plateforme propose aussi un service de rédaction de documents juridiques pour les entreprises, startups ou particuliers, la création d'entreprises aux procédures de gestion en passant par des contrats de travail ou des pactes d'associés, des conseillers sont disponibles en ligne afin de répondre, si nécessaire, aux questions des abonnés. La Legaltech est un domaine qui concerne la quasi totalité de la population et des entreprises. Les évolutions récentes de la Legaltech se concentrent sur des plateformes d'actions collectives, des plateformes de mise en relation de clients avec des avocats, la mise à disposition d'outils permettant aux particuliers et entreprises d'effectuer leurs for-



malités juridiques par elles-mêmes sans passer par un avocat, l'analyse de contrats et de données, l'automatisation de la rédaction juridique et l'assistance juridique en ligne.

Hamмам Melouane, un lieu de villégiature toujours aussi prisé



La région touristique de Hammam Melouane attire quotidiennement en cette saison estivale, des centaines de familles qui préfèrent le calme loin du brouhaha des plages. Les reliefs montagneux offrent aux visiteurs l'opportunité de contempler

un paysage naturel d'une beauté à couper le souffle. Le paysage de Hammam Melouane fait oublier aux visiteurs le chemin ardu pour y accéder. En dépassant la cité AADL de Bouinan avec ses routes dégradées, dont les travaux sont en cours, des paysages exceptionnelles s'offrent aux visiteurs avant d'arriver à oued Hammam Melouane ou de poursuivre le chemin jusqu'à Megtaâ-Lezreg. Les nombreux aménagement effectués à Hammam-Melouane ont fait de ce site la première destination des familles durant la saison estivale. Des dizaines de jeunes, ayant bénéficié de contrats de location de tentes et de parkings, veillent à la propreté des lieux. Ils accompagnent également les familles pour les aider à choisir les lieux où celles-ci pourraient s'installer pour profiter des eaux de l'oued. Le seul aléa dénoncé par les curistes reste l'incivisme de certains automobilistes qui viennent y laver leurs véhicules sans se soucier des conséquences engendrées..

Vers l'établissement de relations entre le musée saharien d'Ouargla et les universités

Le musée saharien d'Ouargla s'emploie actuellement à s'ouvrir sur son environnement, en tant que structure socioculturelle, à travers l'établissement de relations, en premier lieu, avec les universités du pays, leur proposant des matières scientifiques authentiques dans divers domaines. Ces liens spécifiques, à vocation culturelle et scientifique, ouvriront de larges perspectives de recherches aux universitaires, archéologues et étudiants, s'intéressant au patrimoine culturel séculaire des anciennes civilisations, qui se sont succédé dans les régions de Oued-M'ya et Oued-Righ. Rouvert au public en mai dernier, après avoir fait l'objet d'une large opération de restauration, cette structure culturelle a drainé depuis de nombreuses visites de chercheurs de l'université Kasdi-Merbah d'Ouargla et Mohamed-Khider de Biskra, venus s'enquérir de cette richesse historique et archéologique, développer leurs connaissances et étudier la nature des objets historiques en fonction des programmes dispensés à l'université. Selon les données historiques, le musée saharien d'Ouargla, connu communément sous le nom de "Site-Blanc", a été édifié



en 1937 par le colonel Gabriel Carbillat, et jouit actuellement d'une classification depuis 2007 en tant que patrimoine national généré par l'Office national de gestion et d'exploitations des biens culturels sauvegardés.

D
I
X
I
T



ABDELKADER BOUAZGUI

"Il est nécessaire d'assainir le foncier agricole pour créer un développement véritable, homogène et durable dans le secteur agricole. (...) Une décision interministérielle vient d'être promulguée pour prendre en charge les questions entravant la maîtrise du foncier agricole. Il n'est pas possible d'assurer l'agriculteur, ni la production, ni d'arrêter une stratégie à long terme, sans une maîtrise du foncier."

Un inconnu lui paie son... plein d'essence

Serait-ce un effet de la Coupe du monde? En tout cas, ça pourrait bien y ressembler. Ce lundi à Vannes, un inconnu a payé la note d'essence d'une jeune automobiliste.

C'est une belle histoire de générosité désintéressée ! Trop rare mais bien vraie... Et c'est sur les réseaux sociaux que Nathalie a décidé de la raconter.

"Je souhaite remercier un inconnu d'une quarantaine d'années qui était à la station-essence du Leclerc Vannes lundi midi vers 12h45. Ma fille souhaitait mettre 20 euros d'essence. Elle a précisé de ne pas dépasser le montant car elle n'avait qu'un billet de 20 euros. Lorsque ma fille est passée à la caisse pour payer, la caissière lui a dit : - Ton papa a déjà payé -. Ma fille était surprise et lui a répondu qu'elle ne le connaissait pas. La caissière lui a alors rapporté : - Il a dit : je paie pour la voiture derrière aussi -"

Nathalie et sa fille n'en reviennent toujours pas : *"Je suis tellement émue et ma fille aussi qu'on aimerait tant remercier cette personne si généreuse. Ça fait chaud au cœur de se dire qu'un inconnu a fait un geste si généreux. Merci monsieur."*

Découverte de l'épave d'un navire russe contenant 130 milliards de dollars !

Des chasseurs de trésors basés à Séoul ont annoncé avoir découvert, dimanche, l'épave du Dmitri Donskoï, un croiseur russe coulé en 1905 par le Japon.

La découverte a de quoi attiser toutes les convoitises : selon des rumeurs anciennes, ce navire transportait à son bord plusieurs milliards d'euros d'or, destinés à financer l'effort de guerre contre le Japon au début du XX^e siècle.

Selon des rumeurs persistantes, le Dmitri Donskoï contenait près de 200 tonnes de pièces et de lingots d'or lorsqu'il a été coulé par la flotte japonaise. Une petite fortune, estimée à 130 milliards de dollars par le groupe Shinil et qui alimente aujourd'hui toutes les spéculations. Selon un responsable de la compagnie, les équipes ont repéré des objets qui ressemblent à des coffres à trésor, mais nous ne les avons pas encore ouverts.

L'épave doit être remontée à la surface en octobre ou en novembre prochain pour être analysée de fond en comble. Si elle contient bel et bien un trésor, celui-ci reviendra à 50 % à la Fédération de Russie, en vertu du pavillon du navire.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2019

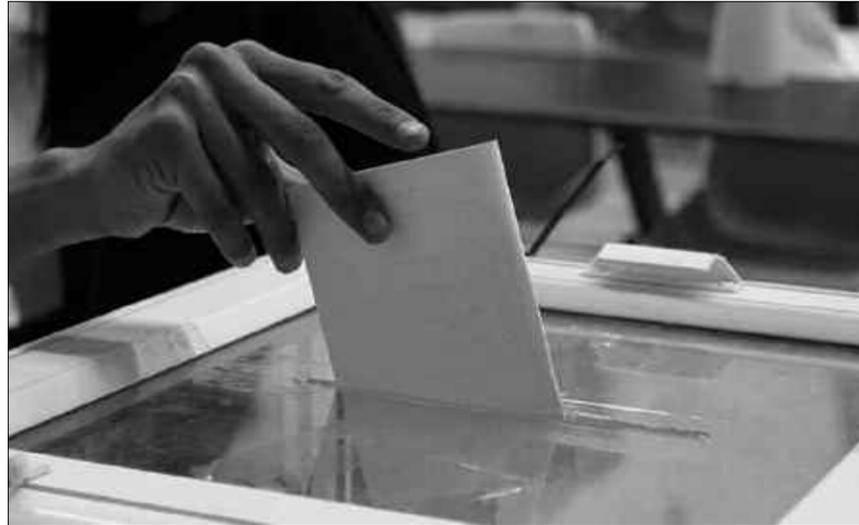
Les grandes manœuvres

Alors qu'il ne reste plus que quelques mois pour la tenue de la prochaine élection présidentielle, prévue au printemps 2019, la scène politique nationale donne la nette impression d'être toute focalisée sur l'évènement.

PAR KAMEL HAMED

Cet été caniculaire ne semble pas de tout repos pour la classe politique tant les événements, tournant principalement autour du prochain rendez-vous électoral, s'enchaînent. Autant dire que les grandes manœuvres ont bel et bien commencé.

La question de la candidature du Président Bouteflika demeure, incontestablement, la pierre angulaire de toute la rhétorique, des déclarations et de positions des uns et des autres. Sera-t-il oui ou non candidat ? Si le principal intéressé garde pour le moment le silence, ses partisans s'activent dans tous les sens et multiplient les appels de pied afin de l'amener à se décider et briguer ainsi un 5^e mandat et ce, au moment où la liste des candidats, à l'exception de celle déjà annoncée de Nacer Boudiaf, le fils du défunt Mohamed Boudiaf, reste encore vierge. Pour revenir aux partisans d'un 5^e mandat, c'est incontestablement le FLN qui mène le bal. Le vieux parti a été le premier à se prononcer sur la question. Son secrétaire général, Djamel Ould Abbès, fait le forcing depuis de longs mois déjà donnant l'impression de mener la campagne avant la lettre. Il a, pour ce faire, mobilisé tout l'appareil du FLN et c'est pourquoi les appels et les invites en direction du Président Bouteflika se sont multipliés. Dans la foulée, et après avoir longtemps



hésité voire même guerryé contra le vieux parti sur la question, le RND a fini par sortir de son silence en affichant ouvertement son soutien à un 5^e mandat. Ahmed Ouyahia, son secrétaire général, a alors inspiré une résolution du conseil national du parti dans ce sens. "Nous sommes le premier parti à avoir appelé ouvertement le Président à poursuivre sa mission" se vantent même les dirigeants du RND adressant au passage une pique au FLN. Car pour eux, ce parti n'a pas encore réuni sa plus haute instance, à savoir le comité central, pour se positionner de manière officielle. D'autres partis et organisations de la société

civile ont emboîté le pas, à l'exemple notamment du TAJ et de l'UGTA. Mais un grain de sable est venu gripper cette machine. En effet la position affichée par un autre parti partisan du Président Bouteflika a suscité moult interrogations. Le MPA, parti que dirige Amara Benyounès, ne s'est pas encore inscrit dans cette dynamique. Il préfère attendre un peu pour voir plus clair. Amara Benyounès a soutenu que le conseil national de son parti se prononcera sur la question du 5^e mandat en automne ou même un peu plus tard encore. Une position de "wait and see" qui a ouvert la voie à toutes les spéculations. Certains

ont même cru percevoir le recul de l'hypothèse du 5^e mandat. Ce d'autant qu'un autre parti, affilié à l'opposition celui là, croit savoir lui aussi que l'option d'un 5^e mandat s'éloigne de plus en plus. C'est pourquoi le MSP, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a lancé une nouvelle initiative politique pour favoriser l'option d'une période de "transition" autour de laquelle la classe politique accrédi-tera un consensus national. C'est dans cette optique qu'Abderzak Makri a rencontré Amara Benyounès et Ali Benflis en attendant d'en faire de même avec d'autres leaders politique. Pendant ce temps Ali Benflis, qui ne désespère pas de monter sur la plus haute marche du pouvoir sillonne d'ores et déjà le pays dans ce qui semble être une campagne anticipée.

K. H.

AU PREMIER TRIMESTRE

Très forte baisse du déficit commercial de l'Algérie

Le déficit commercial de l'Algérie s'est chiffré à 2,956 milliards de dollars au 1^{er} semestre 2018, contre un déficit de 5,657 milliards de dollars durant la même période de 2017, soit un recul du déficit de 47,75 %, selon l'APS qui cite des sources douanières.

Entre janvier et fin juin 2018, les exportations ont augmenté à 19,828 milliards de dollars (mds usd) contre 17,616 mds usd sur la même période de 2017, soit une hausse de 2,21 mds usd (+12,56 %), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pour les importations, elles ont très légèrement baissé à 22,784 mds usd contre 23,273 mds usd à la même période de l'année écoulée, soit une diminution de 489 millions de dollars (-2,1 %). Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 87 % contre 76 % à la même période de l'année précédente.

8.586 ENSEIGNANTS ET ADMINISTRATEURS RECRUTÉS

Les résultats connus aujourd'hui

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, a indiqué, avant-hier soir, que les résultats du concours de recrutement de quelque 8.586 enseignants et administrateurs seront connus lundi prochain sur le site de l'office national des examens et concours (Onec).

Dans un message posté sur sa page facebook, la ministre précise que les résultats définitifs du concours de recrutement des enseignants et administrateurs seront disponibles lundi 23 juillet à partir de 20h sur le site <http://concours.onec.dz>.

R. N.

DÉTENTION DE MERZOUG TOUATI

Human Rights Watch appelle à sa libération

PAR CHAHINE ASTOUATI

Human Rights Watch (HRW) a appelé, dans un communiqué publié hier, à la libération du blogueur Merzoug Touati condamné en appel à 7 ans de prison ferme le 21 juin. Le blogueur emprisonné notamment pour avoir publié une interview avec un diplomate israélien est en grève de la faim depuis 14 jours.

"Sept ans en prison pour un journaliste citoyen pour s'être exprimé de façon pacifique et avoir fait du journalisme est une dénonciation accablante de l'état de la liberté d'expression en Algérie", a déclaré Sarah Leah Whitson, directrice d'HRW pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, citée

dans le communiqué. Selon le communiqué, Salah Dabouz, avocat de Touati, a informé HRW que lors de la sa dernière visite, le 16 juillet, le blogueur avait perdu du poids et paraissait faible. "Il m'a dit qu'il protestait contre un procès qu'il juge politique et contre une condamnation injuste", a également déclaré Me Salah Dabouz à l'ONG. "Touati ne devrait pas être en prison et il ne devrait certainement pas mourir en prison parce que ses droits ont été violés", a déclaré Whitson, ajoutant que "l'Algérie devrait libérer immédiatement et respecter son engagement au respect de la liberté d'expression". Dans son communiqué, HRW rappelle que "les autorités algériennes ont poursuivi plusieurs blogueurs et jour-

nalistes durant les deux dernières années pour des accusations de diffamation criminelle, insulte au président ou pour des faits liés à leurs publications sur les réseaux sociaux". L'Algérie "est partie prenante au pacte international relatif aux droits civils et politiques qui garantit la liberté d'expression en vertu de l'article 19 et a longtemps été critiquée par le comité des droits de l'Homme des Nations unies et d'autres organes et experts des droits de l'Homme pour violation de la liberté d'expression, nonobstant les protections prévues dans la constitution de 2016", peut-on également lire dans le communiqué d'Human Rights Watch.

C. A.

MOUDJAHID ET PREMIER COMMANDANT DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Le colonel Ahmed Bencherif tire sa révérence

Le moudjahid et premier commandant de la Gendarmerie nationale, Ahmed Bencherif, s'est éteint samedi soir dans un hôpital parisien à l'âge de 91 ans, a rapporté hier l'agence officielle.

Plus connu sous nom du colonel Ahmed Bencherif, cet ancien officier de l'Armée de libération nationale (ALN) est né le 25 avril 1927 à Aïn-Maâbed (18 km au nord de Djelfa).

Déserteur de l'armée française le 3 juillet 1957, avec une partie de sa compagnie

dans la région de Sour El-Ghozlane, après un bref passage dans les maquis de la Wilaya IV historique où il participa à plusieurs batailles dans les rangs du mythique Commando Ali -Khodja, il rejoint la Tunisie pour prendre part à la formation militaire des katibat de l'ALN.

Suite aux mésaventures de la - Paix de Braves -, il est dépêché par le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) pour mettre de l'ordre dans la Wilaya IV. Il réussit

donc à franchir la - Ligne Maurice - pour rejoindre le maquis de l'Algérois. Capturé par l'armée française en octobre 1960, il sera jugé, condamné à mort et emprisonné jusqu'à l'indépendance de l'Algérie.

Après l'Indépendance, il fut nommé à la tête du commandement de la Gendarmerie nationale jusqu'à 1977, date à laquelle il fut désigné ministre de l'Environnement, avant de prendre sa retraite.

R. N.

DON DE SANG

La Protection civile lance une campagne nationale

La direction générale de la Protection civile a lancé, dimanche au sein de l'unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar el-Beïda une campagne de don de sang au profit des malades hospitalisés.

Dans une déclaration à la presse, le lieutenant, Benaïda Hakim, chargé de la communication au sein de ce corps, a précisé qu'un grand nombre d'agents et de stagiaires de la Protection civile au niveau national prennent part à cette campagne, soulignant que des opérations similaires se déroulent dans les différentes annexes de l'École nationale de la Protection civile réparties à travers le territoire national.

M. Benaïda a ajouté que la Protection civile a mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires au bon déroulement des opérations de collecte de sang, et ce en collaboration avec les services hospitaliers qui relèvent du secteur de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Le responsable a assuré que l'opération, qui s'étend sur 3 jours, intervient dans le cadre d'une série de campagnes humanitaires menées par la Protection civile en matière de don de sang et vient en réponse à l'appel lancé par les services hospitaliers qui mettent l'accent sur l'importance du don de sang, notamment aux yeux des personnes ayant besoin de cette matière vitale, à l'instar des malades hospitalisés.

DGSN

14 divisionnaires promus au grade de contrôleur

14 commissaires divisionnaires ont été promus au grade de contrôleur de police parmi eux une femme, en présence de Noureddine Bedoui, Mustapha Lahbiri et quelques membres de l'exécutif.

À l'occasion du 56^e anniversaire de la Police nationale, 14 commissaires divisionnaires ont été promus au rang de contrôleur de police. Parmi les 14 promus au plus haut grade de la police nationale, une femme, une première en Algérie.

La cérémonie de remise des nouveaux grades a vu la présence du ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, ainsi que du nouveau DGSN, Mustapha Lahbiri. Quelques membres du gouvernement, dont Nouria Benghabrit, Tayeb Louh et Houada-Imène Faraoun, ont, par ailleurs, participé à la cérémonie. Des personnalités sportives et médiatiques ont également été conviés à l'événement, à l'image de Zahia Benarous, journaliste connue et de Kheireddine Zetchi, président de la Fédération algérienne de football.

R. N.

CHERTÉ DE L'ALIMENT ET MANQUE DE PÂTURAGES

Les éleveurs tirent la sonnette d'alarme

Les éleveurs de bétail ovin et bovin s'inquiètent de la situation de leur filière. La cherté de l'aliment : foin et fourrage et le manque de pâturages menacent en effet le métier et peuvent avoir un impact sur les prix du mouton à l'approche de la fête de l'Aïd.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les 200.000 éleveurs que compte l'Algérie sont excédés par les contraintes qui continuent de mettre en difficulté leur branche. En premier lieu, l'envolée des prix contraint les éleveurs à céder leur bétail à des prix plus chers. Il est à retenir que la botte de foin est cédée entre 1.500 et 1.700 DA et la botte de paille est à 1.200 DA. Le prix du quintal d'orge est cédé à 4.000 DA poussant certains éleveurs soit à abandonner le créneau ou à vendre leur cheptel pour de modiques sommes. L'autre problème signalé est celui des spéculateurs qui se nichent dans un marché défiant les lois et l'organisation du marché. Le président de la Fédération nationale des éleveurs, Azaoui Djilali, a déploré il y a quelques mois les difficultés auxquelles les maquignons font face, dont



le manque de fourrage, les prix élevés de ce produit, la rareté de l'eau dans certaines régions steppiques et sahariennes. La sécheresse en effet dans ces régions a rétréci les pâturages nécessaires pour Les cheptels ovins. Les maladies qui guettent également ces cheptels menacent de décimer des pans entiers suite au manque de vaccins et le peu de contrôle des vétérinaires à ce sujet. La situation embarrassante a mis les autorités devant le fait accompli en réalisant que seul un redressement de la filière est la seule voie qui s'offre. Pour un premier temps, les promesses des autorités indiquent qu'un plan de sauvetage de la filière est inscrit comme une priorité. Les différents représentants de la filière ont défini une approche de terrain pour recenser et évaluer les contraintes en les éliminant tour à tour. L'une des recommandations qui a été faite par les éleveurs

consiste à créer les conditions réelles de l'investissement dans la filière. Au lieu d'un mode artisanal suivi actuellement, la modernisation avec des équipements de surveillance du bétail, des écuries construits selon des normes, l'application d'une mercuriale des prix pour faire disparaître la spéculation et les transactions aléatoires dans les marchés du bétail. Ce sont là des pistes que les autorités vont devoir mettre en pratique du moment que la filière possède des ressources qu'il faut multiplier. A retenir que la branche ovine avec ces 21 millions de têtes a nettement évolué par rapport à la branche bovine qui ne détient que près de 3 millions de têtes, obligeant l'État à recourir à l'importation dans les marchés de viande internationaux.

F. A.

FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS BANCAIRES

Le nouveau règlement publié au JO

PAR RIAD EL HADI

Le nouveau règlement de la Banque d'Algérie régissant le Fonds de garantie des dépôts bancaires a été publié au Journal officiel numéro 42.

Modifiant le règlement de 2004, ce nouveau texte indique que le plafond d'indemnisation par déposant est fixé à deux millions de dinars (2 millions DA) contre 600.000 DA auparavant.

Ce fonds est géré par une société par actions dénommée "Fonds de garantie des dépôts bancaires" (FGDB).

Les banques doivent souscrire au capital de cette société de garantie des dépôts bancaires qui est réparti, à parts égales, entre elles.

"L'entrée en liquidation d'une banque actionnaire et la mise en mouvement de la procédure d'indemnisation de ses déposants entraînent de plein droit, à l'issue de l'opération d'indemnisation des déposants, la réduction du capital de la Société de garantie des dépôts bancaires pour la part de capital qui revient à la banque, objet de la procédure", note le texte.

Les banques sont tenues de verser, au Fonds de garantie des dépôts bancaires, une prime annuelle calculée sur le montant global des dépôts en monnaie nationale enregistrés au 31 décembre de chaque année. Le taux de cette prime est fixé annuellement par le Conseil de la monnaie et du crédit.

La Société de garantie des dépôts ban-

caires, chargée de la gestion du Fonds, doit veiller au recouvrement des primes dues au fonds de garantie des dépôts bancaires et de leur versement dans un compte ouvert auprès de la Banque d'Algérie.

Elle doit également s'assurer du placement de ces ressources disponibles dans des "actifs sûrs".

Pour rappel, le système de garantie des dépôts bancaires a été instauré en 2004 dans le but d'indemniser les déposants en cas d'indisponibilité de leurs dépôts bancaires.

A ce titre, les banques nationales ainsi que les succursales de banques étrangères actives en Algérie sont tenues d'adhérer au système de garantie des dépôts bancaires.

R. E.

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Italie reste le premier client de l'Algérie depuis mars 2018

PAR RACIM NIDAL

C'est l'Italie qui reste le premier partenaire de l'Algérie pour le quatrième mois consécutif depuis mars 2018, alors que durant les deux premiers mois de l'année en cours, l'Espagne avait occupé la tête du podium, selon les Douanes, citées par l'APS. Ainsi, les cinq premiers clients de l'Algérie ont été l'Italie avec 3,01 mds usd (15,2 % des exportations globales algériennes), suivie de l'Espagne avec 2,49 mds usd (12,57 %), de la France avec 2,24 mds usd (11,3 %), des Etats-Unis avec 1,9 mds usd (9,6 %) et de la Grande-Bretagne

avec 1,35 mds usd (6,83 %). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore venue en tête avec 3,39 mds usd (14,8 % des importations globales algériennes), suivie de la France avec 2,26 mds usd (9,95 %), de l'Italie avec 1,87 mds usd (8,24 %), de l'Espagne avec 1,78 mds usd (7,81 %) et de l'Allemagne avec 1,59 mds usd (7%).

Par régions économiques, l'UE est le premier fournisseur de l'Algérie avec 10,3 mds usd d'importations algériennes (45,22 % des importations globales de l'Algérie), suivie, essentiellement, de l'Asie avec 5,24 mds usd (23 %), de l'OCDE (hors-

UE) avec 3,17 mds usd (14 %), de l'Amérique du Sud avec près de 2 mds usd (8,7 %), des autres pays d'Europe (hors UE) avec 891 millions US.

Pour les exportations, l'UE est la première destination des produits algériens avec 11,27 mds usd (56,8 % de la globalité des exportations algériennes), suivie de l'OCDE (hors UE) avec 3,4 mds usd (17,1 %), de l'Asie avec 2,38 mds usd (12 %), de l'UMA avec 1,226 mds usd (6,2 %) et de l'Amérique du Sud avec 1,221 mds usd (6,1 %).

R. N.

SÉCURITÉ SOCIALE

La Cnas déclare la guerre aux faux congés de maladie

La Caisse nationale de sécurité sociale continue sa lutte contre des "fraudes" de la part de certains parmi ces cotisants. Elle renforce aussi le contrôle médical pour mettre fin aux "faux" certificats d'arrêt de travail.

PAR KAHINA HAMMOUDI

En 2017 la Cnas a remboursé 14.390.000 jours d'arrêt de travail engendrant une dépense de plus de 16,8 milliards de dinars.

C'est en gros la déclaration faite, hier matin, par le directeur du contrôle médical, Djamel Mettari, sur une chaîne de télévision privée.

M. Mettari déclare que "la CNAS a enregistré l'année 2017 environ 14.390.000 congés de maladie, entraînant de 16,8 milliards de dinars. Ce qui a poussé la CNAS à renforcer ses moyens de contrôle pour lutter contre ces arrêts qui sont en baisse par rapport à l'année 2016", selon lui.

Par ailleurs ce responsable a indiqué que pas moins de 90.000 carte Chifa ont été bloquées pour utilisation abusive. Un chiffre qui pourrait être revu à la hausse. Ces 90.000 assurés, affiliés à la Cnas, ont fait l'objet d'une utilisation abusive de la carte Chifa, déplore l'hôte de cette chaîne de télévision privée.

Une utilisation abusive de la carte Chifa par des malades chroniques notamment, a été constatée par le médecin conseiller de la Caisse à la suite de contrôles médicaux a posteriori, a affirmé le directeur de la Cnas.

"Certains médecins sont complices, ils prescrivent des médicaments tels que le paracétamol en dehors des médicaments qui concernent la maladie chronique de l'assuré social", ce qui n'est pas légal et peut occasionner des pertes pour la caisse, déplore M. Mettari.

Faisant le point sur cette situation, M. Mettari, indique que les 90.000 assurés fraudeurs ont été convoqués par la Cnas et ils sont contraints de rembourser les médicaments qu'ils ont acquis illégalement. Selon ce responsable le système de sécurité sociale contrôle l'assuré social et non pas les médecins. Le conseiller des médecins envoie, en revanche, a-t-il expliqué une fiche de renseignements aux



médecins concernés par cette "fraude", pour qu'ils donnent des explications au sujet de cette pratique.

Le Snapo minimise les cas de fraude

Les cas de fraude des professionnels de santé dans le cadre du tiers-payant et de la carte Chifa sont "extrêmement limités", selon le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo), qui appelle néanmoins les pharmaciens à accomplir leur activité dans "le respect de la réglementation" en vigueur.

"Le pharmacien d'officine n'est pas le seul intervenant dans le système du tiers payant et les cas de fraude des professionnels de santé restent extrêmement limités, et s'il en existe, les pharmaciens d'officine, ainsi que leur syndicat, le Snapo, s'en disculpent et s'en désolidarisent", précise l'organisation syndicale dans un communiqué, appelant tous les pharmaciens algériens à continuer à exercer dans le respect de la réglementation.

"L'assuré social reste l'unique responsable de l'usage de sa carte Chifa, et le pharmacien d'officine est un professionnel de santé, seul dispensateur du traitement, qui respecte ses engagements conventionnels, et continuera à prendre en charge ses patients avec humanité, et avec toute sa conscience professionnelle."

Le Snapo qui dit avoir "malheureusement noté que certaines déclarations portent préjudice à l'image du pharmacien et de la profession", souligne que "plus de 11.000 pharmaciens sont conventionnés avec la

Cnas et la Casnos, et que c'est grâce à leurs efforts et à leur engagement, que plus de 39 millions d'Algériens bénéficient du tiers payant et de leurs médicaments, dont les malades chroniques, retraités, et leurs ayants droit".

Il explique, à cet effet, que "face à la pénurie des médicaments et aux revenus financiers insuffisants de la majorité des assurés sociaux, qui souvent, sont dans l'incapacité de s'acquitter des frais engendrés par le tiers payant, le tarif de référence, le paiement des 20 % du taux d'assurance non pris en charge par la sécurité sociale, ou le paiement des médicaments non remboursables, le citoyen prie le pharmacien de lui remettre l'intégralité de ses médicaments tout en lui confiant sa carte Chifa en attendant qu'il procède au paiement de ses dettes".

Le syndicat relève, dans ce sens, que ces dettes "mettent le pharmacien dans une situation encore plus délicate, car la situation économique de l'officine ne fait que se dégrader, suite à l'érosion des marges, et à l'augmentation des charges engendrées par le tiers payant". Le Snapo soutient que le système Chifa a réussi grâce à "l'engagement sans réserve" des pharmaciens algériens, qui ont de plus, adhéré pleinement à la politique nationale consistant à "encourager le médicament générique, et à la promotion du médicament et fabrication nationale".

K. H.

OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES

Ooredoo obtient gain de cause contre Djezzy

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Ooredoo a obtenu gain de cause dans son différend l'opposant à Djezzy qui avait lancé une offre dont le nom "Hayla" prêtait à confusion avec son offre "Haya", selon un communiqué publié hier.

"La justice a, en effet, ordonné le retrait définitif de la marque Hayla de Djezzy du marché en raison de la confusion créée avec deux marques commerciales de

Ooredoo - Hala - et - Haya - lancées respectivement en 2012 et 2017", selon Ooredoo pour qui "il est évident que Djezzy a mixé les noms des deux marques Haya et Hala de l'opérateur Ooredoo pour obtenir Hayla afin de profiter ainsi de la notoriété des marques de son concurrent".

La justice a ordonné à Djezzy "d'arrêter définitivement l'exploitation et l'utilisation de la marque Hayla, d'enlever et de détruire toutes les enseignes, les imprimés

et les panneaux publicitaires quel que soit le support portant la marque Hayla ainsi que toutes les cartes Sim portant la marque Hayla se trouvant en stocks et dans ses espaces de ventes et boutiques", mais l'opérateur "continue de commercialiser et de faire la promotion de son offre sous la marque - Hayla -", a affirmé Ooredoo.

R. R.

ÉCOLE INTERNATIONALE ALGÉRIENNE DE PARIS

100 % de réussite au bac

L'École internationale algérienne de Paris Malek-Benabi a enregistré un taux de réussite de 100 % à l'examen du baccalauréat pour la session 2018, a-t-on appris hier de l'école. Les heureux élèves ont concouru dans les filières sciences expérimentales et lettres, a-t-on précisé, rappelant que cette école, ouverte en 2001 par l'État algérien pour les enfants de la communauté algérienne en France, dispense les mêmes programmes d'enseignement de l'Éducation nationale dans les trois paliers (primaire, moyen et secondaire). L'École internationale algérienne de Paris réalise chaque année un taux de réussite très appréciable (une moyenne de plus de 90 %) au baccalauréat qui dépasse de loin le taux national. Le taux national de réussite en 2018 est de 55,88 % et c'est la filière des mathématiques qui est venue en tête avec un taux de réussite de 78,61 %, rappelle-t-on, alors que celui de l'année passée était de 56,07 %, en hausse à celui de 2016 (49,79 %).

IN-GUEZZAM ET BORDJ-BADJI-MOKHTAR

Arrestation de 14 contrebandiers

14 contrebandiers ont été arrêtés samedi à In-Guezzam et Bordj-Badji-Mokhtar par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont saisi 2 véhicules, 5 motos et 5 détecteurs de métaux, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 21 juillet 2018 à In-Guezzam et Bordj-Badji-Mokhtar, quatorze contrebandiers et saisi deux véhicules tout-terrain, cinq motos, des outils de détonation et cinq détecteurs de métaux", précise la même source. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont appréhendé, à Tamansasset, un individu en possession d'un fusil de chasse", ajoute le communiqué.

En outre, un détachement de l'ANP "a saisi, en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale à Béchar, une quantité de kif traité s'élevant à 48,5 kilogrammes, alors qu'un autre détachement a intercepté, à Biskra un contrebandier à bord d'un camion chargé de 42 quintaux de tabac", souligne le MDN.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

5 morts et 10 blessés en 24 heures

5 personnes ont perdu la vie et 10 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays, a indiqué un bilan établi par les services de la Protection civile. Durant la même période et s'agissant des décès par noyade, la même source signale la mort de 6 autres personnes, dans plusieurs wilayas, suite à des baignades sur des plages autorisées ou interdites, ou encore dans des piscines. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus dans la wilaya d'Oran, suite à l'explosion du gaz de ville à l'intérieur d'un appartement, situé dans la commune Bir el-Djir, causant des blessures à 2 personnes, évacuées pour des soins en urgence.

R. N.

SOLDES D'ÉTÉ À ALGER

Vraies promotions ou publicité mensongère ?

Avec l'érosion du pouvoir d'achat du citoyen et sa hantise de frais substantiels incontournables, liés aux vacances et l'Aïd el-adha, prévu à la mi-août, la perspective de soldes d'été exceptionnelles aurait constitué du pain béni pour les ménages.

PAR ROSA CHAOUI

L'opération a été lancée, samedi, pour jusqu'au 31 du mois prochain, dans les surfaces de la capitale, Alger, mais les appréhensions sont là : de vraies promotions ou arnaque ? A Alger-Centre, notamment à Hassiba-Ben-Bouali et Didouche-Mourad, Ardis et le centre commercial de Bab-Ezzouar un grand nombre d'affiches de réduction allant jusqu'à 50 % de différentes tailles et couleurs décorent les vitrines, particulièrement des locaux spécialisés dans la vente de vêtements et de chaussures, pour attirer l'attention des clients. Concernant ces affiches, plusieurs clients approchés par l'APS croient qu'il s'agit de "publicité mensongère" annoncée chaque saison de vente promotionnelle. Une des clientes rencontrée dans un centre commercial a indiqué que les prix des vêtements de marques étrangères "n'ont



pas changé", se demandant sur quelle base des rabais allant entre 20 et 50 % ont été définis. Par ailleurs, les journalistes de l'APS ont constaté que plusieurs commerces n'affichaient pas la mention "Soldes" sur leur vitrines mais plutôt des affiches de réductions allant de 20 % à 80 %. D'autres affiches mentionnent des prix attractifs mais une fois dans le magasin, impossible de trouver les produits indiqués. Le représentant de la direction du commerce de la wilaya d'Alger, Dehar Layachi, a précisé que la direction du commerce de la wilaya d'Alger a accordé des autorisations aux commerçants et opérateurs économiques au niveau de la capitale pour pratiquer la vente au rabais ou la vente promotionnelle, affirmant que l'opération se poursuivra durant la période des soldes pour délivrer davan-

tage d'autorisations afin de "permettre aux propriétaires de magasins de déposer leurs dossiers par voie électronique et bénéficier d'une autorisation en vue de lancer la vente promotionnelle". Il a ajouté que les demandes des commerçants sont réceptionnées par voie électronique pour les ventes règlementées (soldes et liquidation de stocks), et ce dans le cadre de la facilitation des procédures administratives, soulignant que la wilaya d'Alger a été choisie par le ministère de Commerce en tant que wilaya pilote pour l'opération de numérisation de ces procédures qui ont été appliquées durant la période de soldes de la dernière saison estivale 2017. Les soldes ont pour objectif, selon l'intervenant, de "donner aux commerçants l'opportunité de promouvoir leurs activités et au consommateur l'occasion d'acheter différentes marchandises à des

prix réduits, d'inculquer cette culture et d'en faire une habitude et un comportement commercial enraciné chez les opérateurs économiques".

M. Dehar a, par ailleurs, indiqué que l'opération s'effectue en application des dispositions du décret exécutif du 18 juin 2006 fixant les conditions et modalités de vente au rabais, vente promotionnelle, liquidation de stocks, en magasins d'usines et vente au déballage, outre conformément à une décision établie par les services concernés de la wilaya. Il a précisé, en outre, que la décision prévoit des dispositions concernant les conditions que doit respecter le commerçant notamment l'obtention d'une autorisation lui permettant de faire la promotion de sa marchandise. Elle prévoit également des dispositions claires concernant les peines infligées aux commerçants contrevenants, si ces derniers sont interceptés par les agents de contrôle et de répression des fraudes de la direction du commerce. Les ventes concernent les articles achetés par le commerçant depuis au moins trois mois, avant le début de la période des soldes, a-t-il indiqué, ajoutant que les soldes sont facultatifs pour le commerçant et non pas obligatoires. Selon la même source, plus de 800 agents de contrôle et de répression des fraudes sont réparties dans 13 circonscriptions administratives et 57 communes de la wilaya tout au long de cette opération.

R. C.

MOSTAGANEM

Le Mostaland Parc sécurisé

PAR RAYAN NASSIM

Le drame survenu récemment au parc des loisirs Mostaland, lorsqu'un tigre en captivité a arraché le bras à une fillette qui s'était trop rapprochée de la cage, a suscité moult questions au sujet de la sécurité des visiteurs fréquentant en grand nombre ce complexe touristique situé dans la wilaya de Mostaganem. La directrice de l'entreprise de gestion du parc, Samia Benmehal, a assuré à l'APS : "Le zoo et les autres sites d'attraction présentent toutes les conditions de sécurité aussi bien pour les visiteurs que pour les animaux qui y sont exposés". Selon la responsable, le parc zoologique dispose d'une cinquantaine de cages aux grillages renforcés pour abriter les animaux et mettre hors de danger les visiteurs, dont le nombre dépasse quotidiennement les 6.000 personnes. En plus de ce dispositif, a-t-elle poursuivi, "des obstacles sécuritaires artificiels ont été mis en place en plus des panneaux mettant en garde les visiteurs contre les dangers qu'ils encourent en s'approchant des animaux sauvages comme les tigres, les lions, les hyènes, les loups et les crocodiles, qui représentent l'une des plus importantes attrac-

tions du parc". 15 agents de sécurité permanents et 10 autres saisonniers veillent également au contrôle des véhicules ainsi qu'à la sécurité des visiteurs et de leurs biens au sein du site. A ceci, s'ajoutent les équipes médicales et vétérinaires qui veillent sur la santé des animaux. Des moyens de télécommunications et des caméras de surveillance ont été mis en place pour parer à toute éventualité et permettre aux équipes de sécurité d'intervenir rapidement en cas de nécessité. Pour renforcer davantage la sécurité au sein du site, il est prévu, dans les prochains mois, de créer un poste de police qui travaillera en coordination avec les 7^e et 8^e sûretés urbaines proches de Mostaland, chargées de sécuriser les routes et les voies d'accès au parc, a encore ajouté Samia Benmehal.

Des visiteurs "insouciant"

Depuis son ouverture et son entrée en service il y a un an, Mostaland a enregistré plusieurs agressions ayant ciblé des animaux, dont certains sont en voie de disparition. Le responsable de la clinique vétérinaire du parc, Lakhdar Ouassini, a rappelé que le parc a perdu deux crocodiles du Nil, tués à coups de pierres par des visi-

teurs malveillants. L'événement a suscité l'étonnement et la surprise devant de tels comportements. Ce vétérinaire a également souligné que le règlement intérieur de Mostaland interdit aux visiteurs d'attaquer et de se montrer agressifs vis-à-vis des animaux ou de les nourrir avec toutes sortes de nourriture et de boisson. "Les animaux tombent souvent malades et souffrent d'indigestion en consommant des nourritures ne correspondant pas à leurs habitudes et naturelles", explique-t-il. Par ailleurs, le complexe touristique enregistre quotidiennement entre 4 et 5 cas d'enfants égarés, livrés à eux-mêmes sans surveillance parentale ou de leurs accompagnateurs. Ces enfants s'approchent souvent dangereusement des cages des animaux s'exposant à des dangers réels et certains, explique, pour sa part, le responsable de la sécurité, Nedjar Laïd. Le responsable n'a pas manqué de faire part de sa consternation face au comportement irresponsable de certains parents, qui "abandonnent" leurs enfants dont certains à besoins spécifiques à l'intérieur de leurs véhicules exposés à la canicule et aux fortes chaleurs. Nedjar Laïd a invité les visiteurs du

parc à respecter le règlement intérieur, à surveiller leurs enfants, à ne pas s'attacher aux animaux et à s'abstenir de les nourrir. Le parc des loisirs Mostaland, qui s'étend sur 57 hectares dont 32 ha abritant le parc zoologique, est situé dans le quartier de Kherrouba, à l'est de la ville de Mostaganem et près de la façade maritime Sidi El-Majdoub, donnant sur la baie d'Arzew. Inauguré et mis en service le 13 juillet 2017, Mostaland offre aux visiteurs, enfants et adultes, une vingtaine de jeux attractifs, un aquaparc, un parc zoologique, une forêt naturelle et autres infrastructures de servitudes comme des restaurants de luxe, des fast-food, un hôtel 5 étoiles, un centre sportif, des espaces commerciaux, des espaces de divertissements ainsi qu'un parking d'une capacité de 5.000 places. Le parc zoologique abrite une centaine d'animaux représentant quelque 36 espèces, dont certaines rares comme le tigre royal du Bengale, les loups blancs polaires, le lama, le yak ou encore les babouins du Gabon et le crocodile du Nil ainsi que des espèces en voie d'extinction en Algérie comme le fennec, l'hyène rayée et le macaque.

R. N.

ASSAINISSEMENT DU FONCIER AGRICOLE

Objectif : créer un développement véritable et durable

Le développement durable et harmonieux du secteur de l'agriculture a nécessité une bonne organisation au niveau du foncier, mais également de la qualité de l'ordonnancement et des réglementations administratives afin de mieux orienter et conseiller les agriculteurs.



Cela vise aussi à éviter les contentieux éventuels et les malentendus concernant la possession des terres agricoles et les propriétaires. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a mis l'accent sur la "nécessité d'assainir le foncier agricole" pour créer un "développement véritable, homogène et durable" dans le secteur agricole.

"Il appartient de redoubler d'efforts pour assainir le foncier agricole. Un large dispositif réglementaire lié à ce

volet existe", a indiqué le ministre à l'issue d'un exposé sur la situation du secteur dans la wilaya de Laghouat.

"Une décision interministérielle vient d'être promulguée pour prendre en charge les questions entravant la maîtrise du foncier agricole. Il n'est pas possible d'assurer l'agriculteur, ni la production, ni d'arrêter une stratégie à long terme, sans une maîtrise du foncier."

M. Bouazghi a ajouté, dans le même contexte, que "l'Etat a accordé la priorité voulue à l'agriculture, notam-

ment à la faveur de la loi de finances de l'exercice 2018", précisant qu'une superficie globale de 50.000 hectares a été attribuée aux postulants et investisseurs dans le cadre de l'accession à la propriété foncière agricole. Le ministre a relevé que la wilaya de Laghouat se place à la 28e position à l'échelle nationale en termes de production agricole, d'une valeur globale de 56 milliards DA, réalisée par plus de 28.451 travailleurs recensés par le secteur de l'agriculture.

Selon les explications fournies à la

délégation ministérielle, la wilaya de Laghouat assure une production de 291.989 quintaux de céréales, dont 120.000 qx de blés dur et tendre, le reste d'orge, en hausse croissante, sachant que la moisson céréalière de 1999 ne dépassait pas les 42.000 qx. La wilaya produit également près de 264.000 qx de viandes rouges et une production annuelle de 24 millions de litres de lait.

Cette wilaya s'est vue accorder, au titre des deux derniers programmes quinquennaux de développement, 19 projets de développement, d'un montant d'investissement de 5,8 milliards DA, destinés, notamment, à l'électrification, l'ouverture de pistes agricoles et le développement de la production. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, poursuit sa visite en inspectant une série de projets et d'installations relevant de son secteur à travers les communes de Sebgueg, Aflou, Oued-Morra et Tadjemout.

R. E.

FONDS NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

Assurer le financement des actions de surveillance et de contrôle

Les modalités de fonctionnement du Fonds national de l'environnement et du littoral ont été fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel n° 42. Les recettes de ce Fonds proviennent essentiellement de la taxe sur les activités polluantes ou dangereuses pour l'environnement, des taxes spécifiques fixées par les lois de finances, et du produit des amendes perçues au titre des infractions à la législation relative à la protection de l'environnement. Il est aussi financé à partir des indemnités au titre des dépenses pour la lutte contre les pollutions accidentelles occasionnées par des déversements de substances chimiques dangereuses dans la mer, dans le domaine public hydraulique et des nappes sou-

terraines, le sol et dans l'atmosphère, ainsi que des dotations éventuelles du budget de l'Etat.

Quant aux dépenses de ce Fonds, elles servent à assurer le financement des actions de surveillance et de contrôle de l'environnement, le financement des actions d'inspection environnementale, les dépenses relatives à l'acquisition, à la rénovation et à la réhabilitation des équipements environnementaux, les dépenses relatives aux interventions d'urgence en cas de pollution marine accidentelle et les dépenses d'information, de sensibilisation, de vulgarisation et de formation, liées à l'environnement et au développement durable.

Le Fonds finance également les sub-

ventions destinées aux études et actions relatives à la dépollution industrielle et urbaine, les contributions financières aux centres d'enfouissement technique (CET) pour une durée de trois années, à compter de leur mise en exploitation, le financement des actions de protection et de mise en valeur des milieux marins et terrestres, ainsi que le financement des programmes de protection et de réhabilitation des sites naturels et des espaces verts. Il est aussi chargé du financement des opérations de préservation, de conservation et de valorisation de la biodiversité, des écosystèmes et les ressources naturelles et de lutte contre les changements climatiques, le financement des actions de

commémoration des journées nationales et mondiales, en rapport avec la protection de l'environnement, du financement des opérations liées aux attributions des différents prix instaurés dans le cadre de la protection de l'environnement. Ces dépenses couvrent aussi la réalisation des systèmes d'information liés à l'environnement et à l'acquisition des équipements informatiques, le financement des rapports et plans environnementaux, le financement d'actions et subventions liées à l'économie verte, le financement des études, notamment celles liées à l'application de la législation et de la réglementation relatives à l'environnement.

R. E.

L'APOCE INTRANSIGEANTE

Obliger l'AADL et l'ENPI à dresser des actes de souscription

L'Organisation algérienne pour la protection et l'orientation du consommateur et son environnement (Apoce) a appelé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, à obliger l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) et l'Entreprise nationale de la promotion immobilière (ENPI) à dresser des actes de souscription préalable avec les souscripteurs dans le but de préserver leurs droits.

Les dépassements enregistrés au

niveau de l'AADL et de l'ENPI ont amené l'organisation à s'orienter vers la justice afin de protéger les droits des souscripteurs en actionnant ces deux entreprises publiques, a précisé le président de l'Apoce, Mustapha Zebdi, lors d'une conférence de presse organisée à Alger.

M. Zebdi a appelé, à ce titre, le ministre de l'Habitat à obliger ces deux entreprises à prendre plusieurs procédures de nature à préserver les droits des souscripteurs, notamment la souscription préliminaire, la définition du

prix final du m2 du logement et le respect du classement des souscripteurs dans l'attribution des logements et l'année de dépôt des dossiers, ainsi que l'amende prévue en cas de renonciation au logement.

"Nous demandons au ministre de l'Habitat, en tant que premier responsable du secteur, de nous épargner le recours à la justice et de contraindre ces deux entreprises à dresser des actes de souscription contenant l'ensemble des détails des logements qui seront vendus aux citoyens", a-t-il

ajouté. M. Zebdi a évoqué, dans ce sens, les dépassements qui ont affecté les deux formules, à savoir AADL et LPP, assurant qu'ils avaient énormément porté préjudice aux citoyens enregistrés.

Il a appelé, en outre, les citoyens victimes à poursuivre en justice les deux agences et les entrepreneurs responsables de fraude dans la réalisation ou dans les matériaux de construction utilisés.

R. E.

ALGER

**500 familles
relogées...**

500 familles occupant des habitations précaires, des espaces pédagogiques, des logements de fonction et des immeubles menaçant ruine à travers 21 sites situés à Hussein-Dey, Kouba, El-Makaria et Mohamed-Belouizdad, ont été relogées, récemment, dans de nouvelles citées à Birtouta et Douéra.

Pour rappel, la première phase de la 24^e opération de relogement à la wilaya d'Alger avait eu lieu la semaine dernière au profit de 500 familles. Ainsi, le nombre de familles relogées dans le cadre de la 1^{re} phase de la 24^e opération de relogement à la wilaya d'Alger a atteint 1.000 familles, sachant que cette 24^e opération de relogement est divisée en 4 étapes et devra profiter à 8.000 familles.

L'exécution de la deuxième phase de la 1^{re} étape de cette 24^e opération de relogement intervient pour libérer définitivement les logements de fonction, tandis que les classes, les cantines et les autres espaces seront libérés graduellement avant la prochaine rentrée scolaire. Les recours d'une cinquantaine de familles ont été acceptés par la commission de recours. Il a été procédé, en outre, au relogement de 80 autres familles occupant des habitations précaires dans la circonscription administrative d'Hussein-Dey, des familles qui occupaient les terrains destinés au projet de réalisation de 286 logements et des terrains destinés au projet de réhabilitation de Oued-Ouchayah (El-Makaria) ainsi que les bidonvilles Chikh-Kamal, Salem-Ezzaï, Messaoud-Lahlaoui, Ali-Hamidi, Ali-Hamidi 2 et Abderrahmane-Hamaoui, une construction menaçant ruine à El-Makaria et 4 familles occupant des carcasses d'immeubles à Kouba.

80 autres familles, bénéficiaires de logements LPL, ont été relogées à la commune de Douéra. Les familles concernées ont été relogées dans les cités 985/1.602 logements à Douéra, 400 logements à Djenane-Sfari et la cité 168/1.000 logements à Douéra. S'exprimant à la presse, le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Mohamed Smaïl, qui se trouvait au niveau de la cité des 1.602 logements à Birtouta, a indiqué que toutes les nouvelles cités ont été équipées de l'ensemble des nécessités et des commodités (eau, électricité, gaz, ascenseur et antennes paraboliques collectives).

Outre les structures de sûreté et les annexes administratives, les nouvelles cités disposent, également, d'espaces verts, d'aires de jeu pour enfants et d'équipements publics (en cours de réalisation) qui entreront en service dès la prochaine rentrée scolaire.

Outre les structures de sûreté et les annexes administratives, les nouvelles cités disposent, également, d'espaces verts, d'aires de jeu pour enfants et d'équipements publics (en cours de réalisation) qui entreront en service dès la prochaine rentrée scolaire.

Outre les structures de sûreté et les annexes administratives, les nouvelles cités disposent, également, d'espaces verts, d'aires de jeu pour enfants et d'équipements publics (en cours de réalisation) qui entreront en service dès la prochaine rentrée scolaire.

...la circulation du tramway perturbée

Le tramway d'Alger a enregistré, jeudi dernier, une perturbation partielle du trafic de 7h50 à 8h50, en raison de manifestations sociales des riverains de la station Ben Redouane sur la voie du tramway, a indiqué la Société d'exploitation des tramways (Setram) dans un communiqué.

Le service voyageurs a été maintenu entre les stations de Ruisseau et Mimouni-Hamoud, précise la même source.

L'exploitation du tramway d'Alger a repris normalement à 8h50 suite aux recommandations des services de la Gendarmerie nationale, précise le même communiqué.

Pour rappel, le transport par tramway a enregistré 43,2 millions de voyageurs en 2017 dans les six villes dotées de ce mode de transport (Alger, Constantine, Oran, Sidi-Bel-Abbès, Sétif et Ouargla), selon la Setram.

APS

ILLIZI, DIRECTION LOCALE DE LA FORMATION

**Offre de 1.665 places pour
la rentrée de septembre**

Pour la prochaine rentrée de la formation professionnelle (session de septembre), pas moins de 1.665 places de formation, toutes formules de formation confondues, seront offertes dans la wilaya d'Illizi, a indiqué, mercredi dernier, la Direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

PAR BOUZIANE MEHDI

Youcef Hamdani, directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, a précisé, à l'APS, que la nomenclature de la formation sera étoffée à la prochaine rentrée par de nouvelles spécialités, dont la gestion des ressources humaines et la formation de technicien supérieur en hygiène, sécurité et environnement (HSE) qui vient d'être introduite pour répondre à la demande du marché local et des entreprises pétrolières établies dans la région.

Le centre de formation de la commune de Bordj El-Haouès s'est, s'agissant des structures et des équipements, doté de nouveaux équipements de pointe et de numérisation en soudure, en plus de l'introduction de nouvelles filières dans les travaux publics, la maintenance des équipements informatiques et bureautiques, le marketing et la restauration.

La DFEP s'attèle à mettre en œuvre la



nouvelle stratégie du secteur portant ouverture et communication permanente sur l'environnement économique, dont les secteurs de l'agriculture, l'industrie, les services et le tourisme, eu égard aux larges potentialités existantes dans ces domaines dans cette wilaya dans l'extrême-sud du pays, a affirmé M. Hamdani, soulignant à l'APS qu'une panoplie de métiers et spécialités a été retenue pour assurer une formation qualifiante aux postulants, notamment les jeunes et la femme au foyer, avec l'ouverture de nouvelles structures de formation, à l'instar d'un centre de formation dans la commune de Bordj Omar-Idriss et d'une section détachée dans la localité de TFT (Tin-Fouyé Tabenkort) relevant de la même commune, en vue de dynamiser la formation dans cette région à vocations industrielle, touristique et agricole. Pour cette session, la DFEP a opté aussi pour la formation de niveau de technicien supérieur dans l'ensemble des structures de formation de la wilaya, en plus de l'ouverture prochaine d'un institut spécialisé de la formation professionnelle au chef-lieu de wilaya, de deux nouvelles sections déta-

chées pour la femme rurale dans la localité de Takbelt et l'ancienne ville de Debdeb, selon l'APS qui a ajouté que le DFEP d'Illizi a fait part, en outre, de la signature prochaine de conventions de coopération avec le secteur du tourisme en prévision du lancement du programme d'investissement et d'exploitation de la nouvelle zone d'expansion touristique (ZET) de Djanet et la mise en œuvre du programme commun entre le ministère de tutelle et celui de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, portant qualification des agents de la restauration scolaire. Pour la formation et la qualification de jeunes en matière d'installation des équipements électriques et de panneaux solaires et photovoltaïques, le secteur de la formation projette de signer aussi une convention de coopération avec la société Kahraba et Taket El-Moutadjedida (SKTM, filiale de Sonelgaz), a annoncé M. Hamdani.

B. M.

GHARDAIA, TERRES AGRICOLES NON EXPLOITÉES

62.000 hectares récupérés

Une superficie totale de 62.000 hectares, attribuée dans le cadre de la mise en valeur agricole à des investisseurs et restée à ce jour inexploitée, sera récupérée dans la wilaya de Ghardaïa.

Cette superficie, attribuée à 3.075 bénéficiaires, représente 30,88% de la superficie concernée par l'opération d'assainissement du foncier agricole, estimé à plus de 200.771 ha, qui se poursuit dans la wilaya, a souligné le directeur des services agricoles (DSA), Mustapha Djekboub. Ces bénéficiaires ont été déçus de l'attribution et ont reçu, après vérification sur le terrain, des arrêtés d'annulation et plusieurs mises en demeure, a-t-il indiqué, précisant, à titre d'illustration, que sur 153.228 ha du foncier agricole mobilisés par les pouvoirs publics pour la promotion de l'investissement dans le cadre de l'APFA (Accession à la propriété foncière agricole), seuls 44.677 ha ont été mis en valeur.

Sur un total de 200.771 ha de terres agricoles attribuées au titre des différents programmes, seuls 52.404 ha sont mis en valeur, ont fait savoir les responsables de la DSA qui soutiennent qu'un assainissement du foncier agricole de la wilaya est en cours d'exécution conformément aux directives du gouvernement.

L'ensemble du foncier mobilisé pour la promotion de l'investissement agricole est

circonscrit dans les zones sud de la wilaya de Ghardaïa, notamment sur le territoire de la wilaya déléguée d'El-Ménéa à fortes potentialités hydriques. Ces zones du sud de la wilaya (Hassi-Lefhal, Mansoura, El-Ménéa) disposent d'importantes potentialités et commencent à se moderniser à travers des projets de cultures intensives telles que la céréaliculture, l'oléiculture et les cultures maraîchères ainsi que la production des primeurs.

Un intérêt est accordé aussi à l'élevage qui commence également à se développer et à se moderniser, notamment l'élevage camelin et bovin laitier. Moteur indispensable pour le développement économique de la région, le foncier constitue l'assise principale pour stimuler l'investissement productif, générateur de revenus et d'emplois, notamment dans l'agriculture.

Les différents investissements publics effectués dans le secteur de l'agriculture visent à créer les conditions propices pour permettre aux investisseurs et autres agriculteurs à contribuer à relever les défis de l'autosuffisance alimentaire et la réalisation de la sécurité alimentaire dans une conjoncture internationale marquée par un renchérissement constant des denrées alimentaires, a indiqué le DSA.

Le secteur agricole dans la wilaya de Ghardaïa a réalisé des avancées et occupe une place importante dans l'économie

locale. La surface agricole exploitée est passée de 12.230 ha en 2000 à plus de 40.000 ha en 2016 avant d'atteindre les 56.528 ha en 2018, répartis sur 16.129 exploitations et une population vivant de l'agriculture estimée à 31.500 âmes, soit près de 20% de la population active de la wilaya de Ghardaïa, indiquent les statistiques de la DSA.

En dépit d'un climat sec et de la rareté de la pluviométrie, la wilaya a connu un engouement d'investisseurs agricoles encouragés par les facilitations d'acquisition de terres et la mobilisation de ressources hydriques souterraines lancées par les pouvoirs publics qui y ont réalisé 619 forages pour un débit de 21.000 litres/seconde, de 5.925 puits pour un débit de 10.000 l/s, de 2.099 bassins de stockage d'une capacité globale de 214.100 m³, de 1.000 km linéaires de réseau électrique et 500 km de pistes agricoles, d'après la DSA.

Les services de l'agriculture de la wilaya de Ghardaïa ambitionnent d'augmenter, à l'horizon 2019, la surface agricole exploitée à plus de 60.000 hectares orientés vers les cultures oasiennes particulièrement la phoeniculture, les cultures maraîchères stratégiques, dont la pomme de terre, les agrumes et l'oléiculture ainsi que la céréaliculture.

APS

JIJEL, AEP DE 6 COMMUNES À PARTIR DU BARRAGE DE BOUSSEYABA

Réception et mise en service d'ici à fin février 2019

Avec un taux d'avancement des travaux de 50 %, ce projet devra alimenter près de 200.000 personnes, selon les données présentées au ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

PAR BOUZIANE MEHDI

Lors de sa visite dans la wilaya de Jijel, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a insisté sur l'impérative réception et mise en service, d'ici fin février 2019, des projets d'alimentation en eau potable (AEP) de six communes de la wilaya à partir du barrage de Bousseyyaba, dans la commune d'El-Milia, a indiqué l'APS, ajoutant que dans la commune d'Ouled Yahia-Khedrouch, le ministre a également ordonné le raccordement des mechtas de ces six communes au réseau de transfert d'eau pour en faire bénéficier la plus grande partie de la population de la région. Avec un taux d'avancement des travaux de 50%, ce projet devra alimenter près de 200.000 personnes, selon les données présentées au ministre qui a affirmé que son département assurera la mobilisation des moyens financiers nécessaires en plus des programmes de développement



communal pour renforcer le réseau d'eau potable de cette wilaya « à vocation rurale » et il a, dans la même commune, présidé la réception de la première tranche de ce projet de transfert, qui a porté sur la réalisation de 7 km de canalisation, deux stations de pompage et un château d'eau de 500 m³ pour un coût de 79 millions DA. Répartis sur quatre mechtas de la commune d'Ouled Yahia-Khedrouch, 21.000 habitants bénéficieront de ce projet, selon les explications données sur site, a fait savoir l'APS, soulignant que lors de l'inspection de la station de traitement d'eau d'El-Milia, dont les travaux accusent un retard, le ministre a donné des instructions pour confier les études liées au secteur des ressources en eau aux bureaux algériens qui ont « su prouvé leur compétence par la qualité de leur travail », estimant que le recours aux bureaux étrangers « ne doit être effectué que dans des cas exceptionnels ». M. Necib a donné des instructions pour

la réalisation de fiches techniques, qui seront remises à son département afin de prendre les mesures nécessaires pour le renforcement de l'alimentation de ces communes en cette ressource vitale et ce, après avoir eu connaissance des déficits enregistrés en matière de couverture par le réseau d'eau dans cinq communes de la wilaya, et il a également préconisé l'établissement d'un plan de travail pour parvenir à assurer un approvisionnement quotidien en eau potable de l'ensemble des 28 communes de la wilaya et rattraper les retards accusés en zones rurales pour améliorer les conditions de vie de leur population. Selon le ministre, d'ici 2020, la gestion du réseau d'eau potable de 500 communes sera transférée à l'Algérienne des eaux (ADE) dans le cadre d'un programme convenu avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

B. M.

BECHAR, PROJET HYDRAULIQUE DE TRANSFERT DES EAUX

Lancement des travaux de réalisation

Les travaux de réalisation d'un projet hydraulique d'envergure de transfert des eaux albiennes du champ de captage de la région de Béni-Ounif vers la commune de Béchar viennent d'être lancés dans le but de l'approvisionnement en eau potable (AEP) des habitants de cette ville du sud-ouest du pays, a annoncé, la semaine dernière, la direction locale des ressources en eau (DRE). Cet important projet, qui vise à assurer une alimentation régulière en eau potable des villes qui dépendent principalement des eaux du barrage de Djorf-Torba, a été précédé par la concrétisation d'une étude hydrogéologique réalisée par l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH), au titre d'un programme de mobilisation des ressources hydriques souterraines de la wilaya pour répondre aux besoins des populations de la région en eau potable, a-t-on précisé. Une enveloppe de 9,5 milliards DA est allouée pour la réalisation des travaux inhérents à ce projet afin de permettre le transfert quotidiennement de 30.000 m³ d'eau à partir de dix forages d'une profondeur de 400 mètres chacun, et qui sont tous localisés dans la région de Béni-Ounif, a-t-on expliqué.

Le lancement des travaux de cette importante réalisation, confiée à des entreprises nationales, permettra la réalisation dans un délai de six mois de plus de 180 km de conduites, de trois stations de pompage et de deux grands réservoirs de 15.000 et 20.000 m³, qui seront alimentés à partir des forages précités, a-t-on ajouté.

Pour ce projet, qui est scindé en neuf lots pour permettre une intervention plus soutenue des entreprises réalisatrices dans la perspective de la réduction des délais de

réalisation, ont été déployés des moyens humains et matériels importants et ce, dans le souci de répondre aux doléances et préoccupations des habitants de la région en matière d'eau potable, selon la DRE. Le projet vient aussi en application des mesures prises en mars dernier par le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, qui a insisté, lors de sa visite de travail dans la wilaya, sur la diversification des ressources hydriques pour l'AEP et ne pas dépendre exclusivement des eaux du barrage de Djorf-Torba qui restent une ressource aléatoire, dépendante de la pluviométrie. Sous le sceau de l'urgence, une dizaine de grandes entreprises ont été consultées par l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), qui est chargée du pilotage et la gestion de ce projet pris en charge actuellement par huit d'entre elles qui ont été choisies en étant les moins-disantes sur leur offre financière, et aussi en fonction de leur expérience dans le domaine de l'hydraulique et pour l'importance de leurs moyens humains et matériels à mettre à contribution pour la concrétisation du projet, a-t-on indiqué à la DRE. En marge de ce projet, la région de Béchar, qui connaît depuis quelques années une sécheresse aiguë pour manque de précipitation et une baisse du niveau d'eau du barrage de Djorf-Torba, dont les capacités de stockage des eaux de l'oued Guir est de 260 millions m³, a incité le ministère des Ressources en eau à réagir immédiatement par la mise au point et le lancement d'un vaste programme d'urgence pour la sécurisation de l'AEP des villes de Béchar, Abadla et Kenadza.

Ce programme prévoit la rénovation des équipements de la station de traitement des

eaux du même barrage, spécialement les systèmes de pompes et les surpresseurs pour augmenter le volume de pompage et de traitement des eaux qui est passé de 27.000 m³/jour à 35.000 m³/jour, un volume permettant amplement la satisfaction des besoins des populations de ces collectivités et assurant une distribution quotidienne du précieux liquide en cette période estivale, marquée par de fortes chaleurs, a-t-on indiqué.

Ces réalisations ont permis de gagner un volume de 2.000 m³ d'eaux supplémentaires, selon des responsables du secteur. En plus de ces opérations, il a été aussi procédé à la réparation d'une barge flottante au barrage de Djorf-Torba pour permettre le pompage d'un volume supplémentaire des eaux du barrage et qui sera ajouté au volume global distribué aux populations des villes concernées.

Il permettra de mettre un terme au déficit constaté actuellement en AEP et constituera un palliatif aux ressources du barrage de Djorf-Torba dont les baisses cycliques du niveau de sa retenue causent de nombreux désagréments et autres perturbations en matière d'approvisionnement des habitants des villes de Béchar, Kenadza et Abadla, a-t-on fait savoir.

Il faut ajouter aussi que le champ captant de la région de Béni-Ounif se situe dans une zone très éloignée des anciens sites des essais des armes chimiques et bactériologiques effectuées par l'armée coloniale française dans la région, comme a tenu à le souligner le directeur régional pour le sud-ouest de l'ANRH, Taha Ansari.

APS

EL TARF

Programme de mise à niveau avant fin 2018

Un programme de mise à niveau au profit de la wilaya d'El-Tarf sera élaboré « avant la fin de l'année en cours », a indiqué, dernièrement à El-Tarf, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui. Présidant une rencontre avec les représentants de la société civile tenue au siège de l'APW (Assemblée populaire de wilaya), M. Bedoui a indiqué qu'une commission intersectorielle sera chargée d'élaborer ce programme de mise à niveau qui « sera arrêté à partir des préoccupations des citoyens ».

Il a, dans ce contexte, ajouté qu'une enveloppe financière sera dégagée du Fonds de garantie des collectivités locales pour le financement de plusieurs projets dans diverses agglomérations urbaines de la wilaya.

Affirmant que la wilaya d'El-Tarf recèle des « potentialités impressionnantes », le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a appelé à encourager l'investissement dans cette wilaya réitérant l'engagement de l'Etat à accompagner « tout porteur de projet générant richesse et postes d'emploi ».

Lors de son passage à l'arboretum de Tonga, dans la commune d'El-Kala, où un exposé sur le dispositif anti-incendie mobilisé dans la wilaya d'El-Tarf a été présenté, le ministre a indiqué que des moyens matériels, humains et financiers ont été mobilisés pour lutter contre les feux de forêts et préserver le patrimoine forestier, soulignant que les incendies des forêts de l'été dernier étaient « une expérience dure qui a permis de mieux s'y préparer ».

M. Bedoui avait entamé sa visite dans la wilaya d'El-Tarf par l'inauguration « du pavillon des piétons » du poste frontalier d'Oum T'boul avant de visiter un camp de vacances à Tonga (El-Kala) destiné aux jeunes issus de plusieurs wilayas du pays.

LAGHOUAT

661 unités d'habitat attribuées

Les titres d'attribution et les clefs de 661 unités d'habitat de différentes formules ont été remis à leurs bénéficiaires lors d'une cérémonie organisée dernièrement dans le cadre de la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

L'opération, qui s'est déroulée au théâtre de plein-air, a concerné 425 logements de type publics locatifs (LPL) à Bellil, 200 unités à Aflou dans le cadre des programmes de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), et 36 aides à l'habitat rural (9 communes), a précisé, à l'APS, le directeur du Logement de la wilaya, Mohamed Saïdani.

Les 425 unités LPL attribuées à Bellil font partie d'un programme global de 3.025 unités du type à attribuer à travers un certain nombre de communes, et dont les enquêtes de terrain ont été lancées. Les unités AADL attribuées à cette occasion figurent parmi un quota de 1.000 unités, dont la réalisation a été achevée et dont 800 unités ont été déjà attribuées dans la commune de Laghouat.

Les décisions de 36 aides à l'habitat rural remises à leurs bénéficiaires lors de cette cérémonie viennent s'ajouter aux 1.121 aides attribuées dernièrement à travers 14 communes de la wilaya.

La wilaya de Laghouat a enregistré, entre 2010 et 2018, la réalisation de plus de 34.400 unités de logement de différentes formules, a fait savoir également M. Saïdani.

APS

ÉMIRATS ARABES UNIS

Le prince Rached ben Hamad al-Charqi réfugié au Qatar

Le prince Rached ben Hamad al-Sharqi, 31 ans, deuxième fils de l'émir de Fujairah, l'un des émirats les plus petits de la Fédération, a fui son pays pour se rendre à Doha, la capitale du Qatar, grand adversaire des EAU, pour y demander l'asile politique.

Dans une interview rapportée par le quotidien américain *The New York Times*, dans son édition parue le 15 juillet courant, le prince dit "craindre pour sa vie" après des différends qu'il aurait eus avec les plus hauts responsables du pouvoir émirati, en particulier avec Abou Dhabi, l'émirat le plus puissant et le plus riche des sept entités qui composent les EAU. Le prince Rached les accuse de chantage, de blanchiment d'argent mais aussi de dissimulation d'informations, notamment en ce qui concerne les troupes émiraties engagées au Yémen et sur le nombre exact de soldats qui y ont perdu la vie dans le combat contre les milices houthies, soutenues par Téhéran. Il n'a, cependant, pas pu fournir, jusqu'à présent, de preuves suffisantes.

Deux éléments viennent attester du caractè-



rière particulier de la situation, à commencer par la ville où s'est rendu le prince. Doha paraît, en effet, être une destination surprenante de la part d'un responsable émirati, notamment en raison des relations très tendues qu'entretiennent les deux pays et des récents événements qui les ont concernés. Les EAU font, en effet, partie des pays arabes qui ont décidé, en juin

2017, de rompre les relations diplomatiques avec le Qatar et de lui imposer un blocus destiné à l'étouffer économiquement en raison de ses rapports présumés avec l'Iran et du financement du terrorisme. Au début de l'année 2018, les tensions entre Doha et Abou Dhabi avaient redoublé d'intensité, notamment par des accusations mutuelles d'hostilité aérienne.

Selon des informations rapportées par le quotidien britannique *The Telegraph*, le prince Rached aurait planifié son voyage directement avec l'ambassade du Qatar à Londres. Il se serait rendu dans la capitale britannique dès le mois d'avril et aurait pris contact avec la représentation diplomatique qatarie. Cette dernière, toujours selon le quotidien britannique, était au courant des différends qui l'opposaient à Abou Dhabi et aurait tenté de le persuader de faire défection. L'opération de charme ayant apparemment réussi, il aurait demandé l'asile politique au Qatar plus d'un mois après son arrivée à Londres. Ce qui constitue un précédent dans cette affaire, c'est que c'est la première fois que des critiques publiques entre membres des composantes de la Fédération sont formulées depuis près de 47 ans, soit depuis l'année de la fondation des Émirats, en 1971.

C'est un événement d'autant plus inédit que des efforts sont continuellement déployés par les différents émirats des EAU afin de préserver leurs querelles internes à l'abri des regards. Est-ce parce que l'émirat d'Abou Dhabi a concentré trop de pouvoirs au détriment des autres composantes des EAU que des critiques sont maintenant émises ? Le lien de cause à effet n'est pas à écarter.

CAMEROUN

Un prêtre assassiné en zone anglophone

Le curé de la paroisse catholique de Bomaka, un quartier de Buea, la capitale de la région anglophone du Sud-Ouest, au Cameroun, a été tué vendredi par des individus non identifiés, a appris l'AFP samedi de source religieuse.

"Nous avons reçu des photographies du corps du prêtre tué", Alexander Sob, a indiqué un chargé de communication de l'Église catholique à Yaoundé, précisant que les auteurs du meurtre restent inconnus et que le corps est mutilé.

Ni les autorités camerounaises ni la hiérarchie catholique ne se sont exprimées sur les circonstances de la mort du curé.

Les déplacements sont difficiles en zone anglophone du Cameroun, selon plusieurs religieux catholiques interrogés par l'AFP. La sécurité dans les deux régions anglophones du Cameroun, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, s'est considérablement dégradée. Les combats y sont devenus quotidiens entre les forces de sécurité et des séparatistes armés réclamant la création d'un État anglophone indépendant.

L'Église catholique est le seul acteur à même de "promouvoir le dialogue" entre les insurgés et le gouvernement, estimait en avril le centre de recherche International Crisis Group (ICG).

Elle représente près d'un tiers de la population camerounaise, selon l'ICG, qui déplorait les "positions divergentes" de l'Église catholique sur la question anglophone et l'invitait à "summoner ses divisions et afficher sa neutralité".

Ce conflit armé de plus en plus violent en zone anglophone, ainsi que celui contre le groupe jihadiste Boko Haram dans le nord du pays, pourraient perturber le scrutin présidentiel prévu le 7 octobre, selon les analystes.

Le Président Paul Biya - 85 ans dont 35 au pouvoir - s'est déclaré candidat la semaine dernière à un septième mandat consécutif.

AUSTRALIE

Manifestations contre la politique d'immigration du gouvernement

Des milliers de manifestants ont défilé samedi dans diverses villes d'Australie pour demander l'arrêt de la politique d'immigration draconienne qui renvoie tous les migrants arrivés en bateau.

L'Australie refoule systématiquement les bateaux de clandestins et renvoie ceux qui parviennent à passer à travers les mailles du filet dans des camps de rétention sur l'île de Manus en Papouasie-Nouvelle-Guinée ou l'île de Nauru.

Cette politique draconienne a largement dissuadé les passeurs de chercher à gagner l'Australie, où le nombre de migrants accueillis est au plus bas depuis dix ans. Les manifestations coïncidaient avec le 5e anniversaire de la mise en place de cette politique, puisqu'en 2013 l'Australie a signé des accords avec des nations du

Pacifique et décrété que toute personne arrivée par la mer se verrait refuser la "moindre chance" de s'installer en Australie.

Des centaines de personnes ont défilé à Sydney aux cris de "libérez les réfugiés", et des banderoles disant "5 ans, c'est trop long, évacuez Manus et Nauru". D'autres rassemblements ont eu lieu à Melbourne, Adelaide, Brisbane, Canberra et Perth.

"La politique introduite en 2013 d'expulser les gens, la - forteresse Australie - qu'ils (le gouvernement) ont mise en place, doit disparaître", a déclaré aux manifestants de Sydney l'organisateur de mouvement Ian Rintoul, responsable de la Refugee Action Coalition, une organisation qui milite pour les droits des migrants.

"Nous nous battons pour fermer les cen-

tres de détention de Manus et Nauru, et nous nous battons pour ramener ici" les migrants, a-t-il dit.

Canberra estime que sa politique a sauvé des vies en décourageant les migrants de s'engager dans des traversées périlleuses en mer. Les défenseurs des droits de l'Homme reprochent à la nation de tourner les dos à des gens vulnérables.

Un demandeur d'asile iranien est décédé à Nauru en juin, apparemment par suicide selon M. Rintoul. Son corps a été amené en Australie la semaine dernière, sous la pression des militants des droits des migrants, mais la mère du défunt, qui est à Nauru avec un autre fils, n'a pas été autorisée à venir pour les funérailles.

Agences

ESPAGNE

Pablo Casado succède à Mariano Rajoy

Le député de 37 ans Pablo Casado a été désigné samedi président du Parti populaire (PP) espagnol, succédant à Mariano Rajoy éjecté du pouvoir début juin par une motion de censure, a annoncé la direction du parti. M. Casado a recueilli 1.701 voix de grands électeurs du parti contre 1.250 pour sa rivale Soraya Saenz de Santamaria, a annoncé Ana Pastor, grande figure du PP et présidente de la chambre des députés.

Quelques minutes auparavant, Soraya Saenz de Santamaria, ancienne numéro 2 du gouvernement Rajoy, avait reconnu sa défaite en indiquant qu'elle allait féliciter M. Casado pour sa victoire.

La désignation de Casado marque un virage à droite et un changement générationnel pour la formation conservatrice, qui reste le premier parti au Parlement espagnol. Président du parti depuis 2004 et à la tête du gouvernement espagnol depuis 2011, M. Rajoy, 63 ans, a été brutalement éjecté du pouvoir le 1er juin, coulé par la condamnation de son parti dans un méga-procès pour corruption. Ce scandale avait permis au socialiste Pedro Sanchez de faire adopter une motion de censure et de se hisser à la tête de l'exécutif avec le soutien du parti de gauche radicale Podemos, des indépendantistes catalans et des nationalistes basques.

Figure centrale de la vie politique espagnole depuis près de quinze ans, M. Rajoy avait annoncé son retrait de la vie politique quelques jours plus tard sans désigner de dauphin.

Agences

L'Algérie peut démentir, par une nouvelle gouvernance, les sombres prévisions externes sur son avenir

La situation sécuritaire, politique et socio-économique, notamment suite à l'affaire récente de la cocaïne, les services secrets étrangers, notamment US, selon certains médias américains et européens, prenant au sérieux cette affaire qui a pris une dimension internationale, les tensions géostratégiques au niveau de la région, la chute des prix du pétrole, avec la baisse drastique des réserves de change, suscite à l'extérieur des analyses prévoyant de sombres scénarios sur l'avenir de l'Algérie 2018/2022. Pourtant, en ce mois de juillet 2018, l'Algérie n'est pas au bord de l'effondrement contrairement aux vues de sinistrose.



Pour un front national et un dialogue permanent afin de relever les défis

L'Algérie peut démentir, par une nouvelle gouvernance, les sombres prévisions externes sur son avenir

La situation sécuritaire, politique et socio-économique, notamment suite à l'affaire récente de la cocaïne, les services secrets étrangers, notamment US, selon certains médias américains et européens, prenant au sérieux cette affaire qui a pris une dimension internationale, les tensions géostratégiques au niveau de la région, la chute des prix du pétrole, avec la baisse drastique des réserves de change, suscite à l'extérieur des analyses prévoyant de sombres scénarios sur l'avenir de l'Algérie 2018/2022. Pourtant, en ce mois de juillet 2018, l'Algérie n'est pas au bord de l'effondrement contrairement aux vues de sinistrose.

PAR PR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Mais il faut être réaliste et ne pas verser dans la démagogie. La situation pourrait prendre une autre dimension et s'aggraver sans un changement sérieux dans le système de gouvernance s'adaptant tant aux nouvelles mutations internes et mondiales.

1.-L'Algérie n'est pas au bord de l'effondrement, elle a un problème de gouvernance

L'Algérie n'est pas au bord de l'effondrement économique contrairement aux affirmations de certains. Pour un économiste français largement médiatisé, dans une contribution au *point.fr* (début 2016), les années 2018-2020 pourraient marquer le début du délitement de l'Etat algérien à la fois politique et économique et met en garde le gouvernement français à ce que des milliers d'Algériens débarquent en France. Privilégions les intérêts supérieurs de l'Algérie, l'efficacité couplée avec une profonde justice sociale et non la distribution de postes de ministres s'assimilant à des récompenses au moyen de la distribution de rente. Un ministre est avant tout responsable de la politique générale de son ministère, et selon la déontologie politique, il est responsable de toute action de ses collaborateurs, positive ou négative. Force est de constater une confusion des rôles, personne ne se sentant responsable, certains ignorant ou faisant semblant d'ignorer le fonctionnement de leur secteur. Et en cas de mauvaise gestion ou de scandales financiers relatés par la presse (renvoyant à une justice indépendante), ils font retomber toute la responsabilité sur leurs collaborateurs, expliquant d'ailleurs la

démotivation de la majorité des cadres. Or, la responsabilité est collective. Combien d'expériences montrent qu'un gouvernement n'est pas fait pour être obligatoirement populaire. Il doit avoir une vision stratégique d'optimisation de la fonction objective stratégique horizon 2020-2030 avec la nouvelle révolution économique qui s'annonce avec d'importants bouleversements géostratégiques, afin de réaliser la transition d'une économie totalement rentière à une production et exportation hors hydrocarbures de segments productifs au sein des valeurs internationales. Certes, on doit concilier efficacité économique et une profonde justice sociale, mais sans populisme, une nation ne partageant en principe que ce qui a été préalablement produit, la rente des hydrocarbures donnant des taux de croissance, de chômage et d'inflation biaisés.

2.- Pour un gouvernement moral de crise

Il y a urgence de grands départements au niveau de la Présidence de la république traçant les axes stratégiques, ainsi que le regroupement de ministères avec des secrétaires d'Etat techniques, deux ministères devant impulser les réformes, supposant un grand ministère de l'éducation nationale et un grand ministère de l'Économie. Afin de rapprocher l'Etat du citoyen, il s'agit de s'orienter vers une nouvelle organisation locale autour de pôles régionaux autour de quatre ou cinq grandes wilayas avec des wilayas délégués, ces derniers devant être un manager et non un administratif. Une centralisation à outrance, favorise un mode opé-



ratoire de gestion autoritaire des affaires publiques, une gouvernance par décrets, c'est-à-dire une gouvernance qui s'impose par la force et l'autorité loin des besoins réels des populations et produit le blocage de la société. L'aménagement du territoire devra répondre aux besoins des populations en quelque lieu qu'elles se trouvent et assurer la mise en valeur de chaque portion de l'espace où elles sont installées. Je pense que la structure la plus appropriée pour le dynamisme tant du développement national que local, ce sont les Chambres de commerce régionales qui regrouperaient l'Etat, les entreprises publiques-privées, les banques, les centres de formation professionnelle et les universités/centres de recherche.

3.- Pression démographique et baisse des réserves de change

La population algérienne a évolué ainsi : 1950 8,87 millions d'habitants - 1960 11,27 - 1970 14,69 - 1980 19,47 - 1990 26,24 - 2010 à 37,06 - au 1^{er} janvier 2016, 40,61 - au 1^{er} janvier 2017, 41,3 - au 1^{er} janvier 2018, 42,4 millions d'habitants et selon les extrapolations de l'ONS environ 51,026 millions

2030 et plus de 70 millions horizon 2050. L'on devra créer 350.000/400.000 emplois productifs par an avec un taux de croissance réel de 9/10 % sur plusieurs années pour éviter de vives tensions sociales. Or, le blocage de l'investissement en Algérie ne réside pas en des changements de lois ou d'élaboration de stratégies utopiques, vision bureaucratique, comme on ne combat la sphère informelle par des mesures administratives autoritaires, mais en s'attaquant au fonctionnement de la société, devant nous orienter vers une société participative et citoyenne. D'où l'urgence d'un discours de vérité car les réserves de change ont évolué ainsi : 162,2 milliards de dollars en 2010, 182 en 2011, 190 en 2012, 194 en 2013, 180 en 2014, 144 en 2015, 114 en 2016 et 96 milliards de dollars (hors DTS) fin 2017 et hors réserves d'or, l'Algérie possédant 173 tonnes d'une valeur, au cours de l'once actuel, d'environ 7 milliards de dollars et allant vers 85/87 milliards de dollars fin 2018 avec le risque d'épuisement 2021/2022. Selon le Fonds monétaire international (FMI), l'Algérie avait besoin d'un baril à 87,6 USD pour atteindre son équilibre budgétaire en 2016 contre 60 dollars en 2007, 80

dollars en 2009, 125 dollars en 2010 140 dollars en 2012, 110 dollars/baril en 2015, Pour 2017, dans le cadre de la Loi de finance 2017, le niveau est proche de 75 dollars sur la base des dépenses et du déficit clôturé. Pour 2018, le projet de la Loi de finances complémentaire de 2018, approuvé le 5 juin 2018, par le Conseil des ministres prévoit une enveloppe de 500 milliards dinars supplémentaire (environ 4,4 milliards de dollars) en autorisations de programme, permettant de relancer une série de projets, notamment sociaux, gelés ces dernières années du fait de la tension financière sur le budget de l'Etat qui seront financées en concours temporaires par le Fonds national d'investissement et la planche à billets avec des risques inflationnistes. Aussi, au vu de la dépense publique actuelle, des dépenses improductives, des subventions généralisées sans ciblage, des surcoûts et une mauvaise gestion pour ne pas dire corruption, il faut un baril dépassant les 100 dollars, pour ne pas puiser les réserves de change et éventuellement les augmenter. Mais avec grande rigueur budgétaire, une meilleure gouvernance, un changement de cap de la politique économique actuelle, avec un baril entre 60/70 dollars, l'Algérie

peut s'en sortir, possédant des atouts. L'endettement est faible, 20% du PIB, la dette extérieure 2,5% du PIB.

4.- Eviter le scénario dramatique de 1986 et le rééchelonnement de 1994 horizon 2021-2022

Afin de démentir les sombres prévisions internationales qui prévoient un scénario inquiétant pour l'Algérie horizon 2018-2020 et d'éviter le scénario dramatique des impacts de 1986, comme je l'ai suggéré devant le Premier ministre et les membres du gouvernement le 4 novembre 2014, qui alors vivaient de l'illusion de la rente éternelle, il y a urgence d'un gouvernement de crise. La pleine réussite des réformes, processus complexe éminemment politique, implique de dépasser les positions partisans étroites et de poser le rôle de l'Etat régulateur stratégique et son articulation avec le marché qui renvoie au mode de gouvernance tant local que national interconnectés aux turbulences de l'économie mondiale, l'Algérie étant un mono-exportateur d'hydrocarbures. L'Algérie doit s'adapter aux enjeux de la mondialisation, l'espace euro-méditerranéen et africain étant son espace naturel, surtout

que la crise mondiale actuelle préfigure d'un bouleversement géostratégique et économique important. Cette adaptation est inséparable d'un Etat de droit et de la démocratie tenant compte de notre anthropologie culturelle, de l'économie de marché concurrentielle humanisée, loin de tout monopole, du respect du droit de l'homme, de la promotion de la condition féminine. Il est admis tant par les observateurs internationaux que nationaux sérieux que le développement de l'Algérie est possible sous réserve d'une bonne gouvernance et d'une réorientation de l'actuelle politique socio-économique axée essentiellement sur les infrastructures alors que la dynamique du développement repose sur des institutions centrales et locales crédibles, débureaucratisées, l'entreprise et son fondement l'économie de la connaissance. Car que constate-t-on actuellement : les ministres, les walis ou hauts responsables reçoivent avec éclat sur le Perron certains promoteurs privés nationaux vivant du transfert de la rente, alors qu'un grand chercheur ou professeur d'université de renom dans les pays développés est beaucoup plus important. Lorsqu'un ministre algérien ou un wali ou d'importants responsables

civils ou militaires recevront avec considération de grands chercheurs des sciences exactes aux sciences humaines algériens et leur déplieront le tapis rouge, nous aurons assisté à un changement culturel de la mentalité rentière et cela suscitera l'espoir pour l'Algérie de demain. Ignorer cette situation afin de garder son poste de ministre par des bilans déconnectés des réalités c'est faire preuve d'antinationnalisme, d'un "après moi le déluge". Le temps en économie ne se rattrape jamais. Nous devons éviter l'activisme et des discours contradictoires entre plusieurs membres du gouvernement et mobiliser toutes les Algériennes et tous les Algériens sans exclusive. La visibilité et la cohérence au sein d'une planification stratégique face tant aux nouvelles mutations locales et mondiales devient un impératif gouvernemental, qui doit être avant tout moral, sortie de crise afin de démentir les scénarios catastrophes. Contrairement à certains discours déconnectés des réalités locales et internationales, la situation est grave et une réaction à la mesure de la gravité de la situation est urgente. L'immobilisme et l'activisme ministériel sans impacts donneraient alors raison à ceux qui espèrent la désintégration de l'Algérie, ce qu'aucun patriote algérien ne souhaite.

5.- Pour un dialogue productif et un sacrifice partagé afin de garantir la cohésion sociale

Sans verser dans la sinistrose, l'on ne devra pas oublier la réalité amère avec à la fois un cours du pétrole relativement bas et l'arrivée des terroristes de Syrie et d'Irak à nos frontières, sans oublier les tensions à nos frontières Mali, Niger, Tunisie et Libye. L'heure est au réalisme afin d'éviter l'expérience malheureuse vénézuélienne, la plus grande réserve pétrolière mondiale, un pays à fortes potentialités que j'ai eu l'honneur de visiter, mais un pays en faillite. D'où l'importance, comme je l'ai suggéré devant le Premier ministre et les membres du gouvernement le 4 novembre 2014, dont certains alors vivaient de l'illusion de la rente éternelle, à la fois d'un renouveau culturel et d'un gouvernement de crise, composé de femmes et d'hommes compétents, ayant une grande moralité pour

mobiliser la population, car les années charnières seront entre 2018-2020. J'invite le pouvoir algérien et l'opposition d'oublier leurs différends afin de démentir les sombres scénarios, qu'il y a lieu de ne pas prendre à la légère pour ne pas aller droit au FMI horizon 2021-2022. En cette nouvelle année 2018, je souhaite à notre chère patrie la sécurité et le développement et face aux tensions budgétaires à venir un sacrifice partagé. Gloire à nos valeureux martyrs qui ont montré une moralité sans faille, faisant passer les intérêts supérieurs de l'Algérie sur les intérêts partisans étroits, et qui nous ont permis de vivre dans une Algérie libre. Gloire à notre armée et forces de sécurité pour l'important travail réalisé en ces moments de tensions stratégiques à nos frontières. Il y a un lien dialectique entre sécurité et développement, un non développement accroissant l'insécurité et les tensions sociales qui ont un coût. Je suis convaincu que l'Algérie a toutes les potentialités pour surpasser la crise multidimensionnelle à laquelle elle est confrontée. Cela doit passer par de nouveaux modes de régulation politiques, économiques et sociales, fondés sur un Etat de Droit d'autant que notre monde connaît une crise morale qui implique une profonde mutation des relations internationales pour un univers plus solidaire, fondée sur une meilleure gouvernance locale et mondiale. Pour relever les défis futurs, se projeter sur l'avenir, loin de tout populisme dévastateur, par un langage de vérité des gouvernants. L'Algérie a besoin d'un retour à la CONFIANCE pour sécuriser son avenir, de s'éloigner des aléas de la mentalité rentière, de réhabiliter le travail et l'intelligence, de rassembler tous ses enfants et toutes les forces politiques, économiques et sociales, évitant la division sur des sujets secondaires, d'apprendre à respecter nos différentes sensibilités et, donc, les opinions d'autrui, par la culture de la tolérance. C'est ainsi que l'Algérie éternelle peut réaliser, le serment du 1^{er} Novembre 1954, un développement durable conciliant efficacité économique et une profonde justice sociale à laquelle je suis profondément attachée. Il y va de la sécurité nationale.

A.M.

Pour un front national et un dialogue permanent afin de relever les défis

L'Algérie, contrairement aux discours pessimistes démobilisateurs, connaît certes une situation difficile, avec les tensions géostratégiques au niveau de ses frontières, posant la problématique de sa sécurité extérieure mais également intérieure du fait des tensions budgétaires et sociales.

PAR ABDERAHMANE MEBTOUL

Pour éviter toute sinistrose, l'Algérie ne traverse pas une crise financière mais une crise de gouvernance, risquant, si l'on n'y prend pas garde, de se transformer en crise financière à l'horizon 2020. Les différents mouvements sociaux que connaît l'Algérie actuellement reflètent une dynamique sociale normale que connaissent maints pays.

I- Problématique de la sécurité extérieure : pour une coopération régionale, face à la cybercriminalité et au crime organisé transnational.

1.1.- Comme j'ai eu à le noter dans différentes contributions à l'Institut français des relations internationales (Ifri Paris-France) "*la coopération Maghreb-Europe face aux enjeux géostratégiques*" (novembre 2011) - chapitre III- "*la stratégie de l'Otan face aux enjeux géostratégiques en Méditerranée*", « *le développement et les enjeux géostratégiques en Méditerranée et en Afrique* » à Malte 2012 à l'invitation de la Commission européenne sur le même thème à l'invitation devant le Parlement européen-Bruxelles-2013 et "*le Maghreb face aux enjeux géostratégiques*" deux ouvrages (1.050 pages).

Sous ma direction et celle du docteur Camille Sari (36 experts européens et maghrébins)- Edition Harmattan Paris 2015, les régions méditerranéenne et africaine devraient connaître entre 2018/2020/2025 de profondes reconfigurations socio-économiques, technologiques, mais également sécuritaires. Face au crime organisé transnational, la police algérienne a décidé de renforcer les domaines de coopération avec les organes de la police du continent africain en mettant son expérience professionnelle à la disposition de ses pairs afin de faire face à la criminalité sous toutes ses formes. La police algérienne est devenue une référence internationale suite à la réunion consultative tenue du 12 décembre 2016 à Alger en présence de nombreux responsables de police africains, visant à permettre le partage d'expériences en matière de coopération. A cet effet, suite à la signature en 2001 d'un mémorandum entre l'Union africaine et Interpol visant à définir les canaux idoines de communication, d'échange d'informations et de vues entre les deux parties, la mise en place d'un mécanisme africain de police (Afripol), dont le siège est à Alger depuis fin 2015 relevant de l'Union africaine, a pour but d'œuvrer à la coordination des efforts et au soutien de l'action des missions de paix et de sécurité de l'Union africaine déployées en Afrique sur les

plans militaire et sécuritaire.

Aussi, face au crime organisé transnational, l'Afripol constitue une base continentale de communication, de concertation, de coopération et de coordination. Durant l'année 2017, le directeur général de la Sûreté nationale de l'Algérie est élu à la tête du mécanisme de l'Union africaine de coopération policière Afripol, comme nous avons assisté à la désignation d'un responsable de la DGSN pour présider le groupe des experts d'Interpol de lutte contre la cybercriminalité. En effet, la cybercriminalité sera un enjeu du XXI^e siècle. Cela est posé pour tout le reste de l'économie, des cyber-attaques car les services électroniques (e-commerce, e-santé et e-administration) sont appelés à se développer.

La cybercriminalité est liée à la révolution dans le domaine des systèmes d'information qui peut déstabiliser tout un pays tant sur le plan militaire, sécuritaire qu'économique. Il englobe plusieurs domaines exploitant, notamment, de plus en plus l'Internet pour dérober des données privées, accéder à des comptes bancaires et obtenir frauduleusement parfois des données stratégiques pour le pays. Selon Steve Grobman, expert de la société McAfee, spécialisée dans la protection contre les attaques informatiques, dans un rapport paru en février 2018, la cybercriminalité coûte en 2017, 600 milliards de dollars à travers le monde, un chiffre en augmentation en raison de la compétence grandissante des pirates et l'essor des cryptomonnaies. Selon ce rapport, le vol de propriété intellectuelle a représenté environ un quart du coût total de la cybercriminalité en 2017. Il s'agit, en fait, de voiler l'origine de l'argent pour s'en servir après légalement (investissement, achats, etc.). Les multiples paradis fiscaux, des sociétés de clearing (aussi offshore) permettent de cacher l'origine de l'argent. L'Afrique voit s'échapper chaque année 192 milliards de dollars causés par des flux illicites contre seulement 30/40 milliards de dollars d'aide au développement, avait révélé le 30 novembre 2016 à Dakar Amath Soumare, président fondateur de Sopol International et président du Centre africain de la Nouvelle économie Cane Executive renvoyant à la gouvernance de certains dirigeants d'Afrique.

1.2.- Les tensions dans la région, notamment pour la protection de ses frontières, la situation en Libye, au Mali et accessoirement les actions terroristes à sa frontière en Tunisie ont imposé à l'Algérie des dépenses supplémentaires. En effet, face aux tensions régionales, les frontières Algérie-Mali sont de 1 376 km, celle entre l'Algérie et la Libye de 982 km, entre l'Algérie et le Niger de 956 km, entre l'Algérie et la Tunisie de 965 km sont à surveiller avec un coût croissant. C'est ainsi que l'Algérie a déployé une véritable task-force pour sécuriser ses frontières afin de faire face à l'instabilité chronique de l'autre côté des frontières et dont les événements récents confirment la continuelle aggravation. Privilégiant en premier lieu ses intérêts stratégiques propres, partie prenante du Dialogue méditerranéen (DM), l'Algérie agit en fonction d'un certain nombre de principes et à partir d'une volonté avérée de contribuer à la promotion de la sécurité et de stabilité dans la région. C'est que la fin de la Guerre froide marquée par

l'effondrement du bloc soviétique et les attentats survenus aux Etats-Unis le 11 septembre 2001 représente un tournant capital dans l'histoire contemporaine. Le premier événement marque la fin d'un monde né un demi-siècle plutôt et la dislocation d'une architecture internationale qui s'est traduite des décennies durant par les divisions, les déchirements et les guerres que nous savons. Aujourd'hui, les menaces sur la sécurité ont pour nom terrorisme, prolifération des armes de destruction massive, crises régionales et délitement de certains Etats. Or, les défis collectifs nouveaux sont une autre source de menace : ils concernent les ressources hydriques, la pauvreté, les épidémies, l'environnement. Ils sont d'ordre local, régional et global. L'adaptation étant la clé de la survie et le pragmatisme un outil éminemment moderne de gestion des relations avec autrui, l'Algérie doit faire en sorte d'être commandée par la raison et ses intérêts. Car l'Algérie est confrontée actuellement à la sécurité dans la zone sahélo-saharienne. Rappelons que les relations entre les deux rives du Sahara et les dynamiques de la conflictualité saharienne actuelle interpellent l'Algérie qui doit être attentive aux futurs enjeux géostratégiques qui se dessinent dans la région.

Nous avons assisté dans la région à de profondes mutations de la géopolitique saharienne après l'effondrement du régime libyen, avec des conséquences pour la région et avant l'intervention française à la sécession du Nord-Mali. Déjà, les rapports entre le Sahel et la Libye d'El Gueddafi étaient complexes. De plus en plus nombreux, des migrants subsahariens s'installent désormais dans les pays du Maghreb avec l'intensification de la contrebande.

Bien avant et surtout depuis la chute du régime d'El Gueddafi, le Sahel est l'un de ces espaces échappant à toute autorité centrale, où se sont installés des groupes armés et contrebandiers. El Gueddafi disparu, des armes, dont des milliers de missiles sol-air, étaient dans les entrepôts de l'armée libyenne dont une partie a été accaparée par différents groupes qui opèrent au Sahel. Dès lors, la sécurité de l'Algérie est posée à ses frontières. Le problème est plus grave pour les frontières conjointes avec le Mali et la Libye, la coopération étant renforcée avec la Tunisie. Il ne faut pas oublier que les djihadistes étaient venus depuis cette région lors de l'attaque terroriste de Tiguertourine.

1.3.- Cependant, le défi est régional concernant tout le continent, Afrique, Moyen-Orient, dont les tensions en Syrie et en Irak peuvent avoir des répercussions sur la région sahélienne et, par ricochet, sur toute la région méditerranéenne dont l'Europe. Pour les responsables tant américains qu'européens de par sa situation géographique stratégique au Maghreb et sa longue histoire de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent sur son territoire, grâce aux efforts de l'ANP, de toutes les forces de sécurité et sa diplomatie, l'Algérie constitue un pilier dans la lutte contre le terrorisme.

C'est dans ce cadre que rentre l'action du G5 dont celui récemment tenu en janvier 2018 à Alger. Toutes ces actions sécuritaires ont un coût que supporte

l'Algérie, d'où l'importance de leur mutualisation et d'une coopération étroite avec les pays limitrophes maghrébins par les renseignements de l'Europe, dont la France et les Etats-Unis d'Amérique, car la menace terroriste est une menace planétaire. Dorénavant, la plupart des dirigeants de l'Afrique du Nord, de l'Afrique noire, de l'Europe et des Etats-Unis d'Amérique, de Russie et de Chine s'accordent sur la nécessité de coopérer davantage face à la menace de l'insécurité et du crime organisé.

Il s'agit de mettre l'accent sur l'obligation de mettre en application une stratégie interrégionale qui associe l'ensemble des pays de la zone en plus des partenaires européens et internationaux, du fait que la région est devenue un espace ouvert pour divers mouvements terroristes et autres groupes qui prospèrent via le trafic d'armes ou la drogue, menaçant la sécurité régionale et par ricochet l'Europe et les USA. Cela a été mis en relief lors de différentes conférences régionales africaines et internationales sur la sécurité régionale, où les résolutions stipulent l'urgence d'une coopération tant africaine que mondiale dans la lutte contre la criminalité transnationale, nécessitant une amélioration des bases de données afin de lutter efficacement contre le crime transfrontalier et le terrorisme.

Il s'agit, donc, de lever les contraintes du fait que la coruptibilité générale des institutions, pèsent lourdement sur les systèmes chargés de l'application des lois et la justice pénale en général qui ont des difficultés à s'adapter aux nouveaux défis posés par la sophistication des réseaux du crime organisé. La collaboration inter-juridictionnelle est ralentie par l'hétérogénéité des systèmes juridiques, notamment en Afrique du Nord et en Afrique noire. La porosité des frontières aussi bien que la coordination entre un grand nombre d'agences chargées de la sécurité aux frontières posent de grands problèmes.

A terme, la stratégie vise à attirer graduellement les utilisateurs du système informel vers le réseau formel et ainsi isoler les éléments criminels pour mieux les cibler tout en diminuant les dommages collatéraux pour les utilisateurs légitimes. C'est dans ce cadre que rentrent les tentatives pour redynamiser le dialogue euro-méditerranéen avec deux initiatives : d'une part, la politique européenne de voisinage, d'autre part, le partenariat stratégique entre l'Union européenne, d'un côté, et la Méditerranée et le Moyen-Orient, de l'autre, afin de freiner l'émigration massive notamment de l'Afrique subsaharienne avec comme tampon pilier le Maghreb.

Mais pour avoir une efficacité réelle, il s'agira de résoudre les problèmes de développement interne lié à la bonne gouvernance adaptée aux nouvelles mutations mondiales et à la moralité, tant de l'Algérie que du continent Afrique, existant un lien dialectique entre sécurité et développement, devant concilier efficacité économique et une profonde justice sociale ce qui m'amène à la deuxième partie.

POUR SON DERNIER NUMÉRO

Le Figaro Magazine revisite Alger, vieille cité méditerranéenne "à la mémoire longue"

Le Figaro Magazine consacre, dans son dernier numéro paru vendredi, un carnet de voyage sur Alger, une vieille cité méditerranéenne "radieuse, envoûtante et éternelle" jouissant d'une "mémoire longue" où rien "ne s'efface jamais vraiment".

Ce "retour à Alger" de 10 pages est signé par Guillaume Dieuleveut et agrémenté par des photos d'Eric Martin, dont la caméra n'a pu résister à la beauté et grandeur de cette ville qui se revigore et retrouve sa splendeur à chaque lever du soleil. Le reportage s'ouvre, comme pour annoncer la bienvenue, avec une photo sublime prise derrière les rigoureuses façades du quai de l'Amirauté montrant la blancheur éternelle d'El-Djazair, la capitale algérienne sous le regard de La Casbah reine. Très riche en photos sur les différents quartiers d'Alger, là où la beauté passe et repasse, le carnet de voyages montre que si tous les chemins mènent vers Rome, à Alger tous les regards sont attirés, là où on se trouve, par la "magnifique" baie. À la rue Didouche-Mourad, le journaliste décrit une scène où deux musi-



ciens, au pied de l'université d'Alger, chantent le chaâbi, un genre musical natif de cette ville qui a également donné naissance au "mandole", un instrument à cordes entre la guitare et le luth.

"Entouré d'eux, l'assemblée, en arc de cercle, ignore le vacarme de la circulation. On écoute presque religieusement la longue musique, les sonorités envoûtantes qui s'échappent du petit groupe ()", écrit le journaliste en décrivant une des facettes de la vie

quotidienne de cette ville qui n'a jamais tourné le dos à la mer, d'où sont venus ses envahisseurs et agresseurs. "A Alger, c'est inévitable : chaque pas entraîne le promeneur dans le tourbillon de l'histoire, l'Antiquité et la moderne, la douloureuse et l'oubliée", poursuit l'auteur de ce reportage qui met en relief qu'aujourd'hui, "malgré les mille drames de l'histoire, tout est encore là".

Dans ce carnet de voyages, il faut le dire, ce sont les photos sublimes de

l'artiste Eric Martin qui viennent détruire d'un trait toutes les idées préconçues et les images négatives sur la ville plus que millénaire que le musée érigé à la station du métro de la place des Martyrs le démontre.

C'est Alger à travers le ballet des navires dans le port, ses sculptures de style rococo qui ornent le hall de certains de ses immeubles, l'emplacement impérial du musée des Beaux-Arts qui surplombe majestueusement le Jardin d'Essai, une jungle plantée au cœur de la ville, les terrasses de La Casbah montées à la verticale du port, les ruelles de cette cité médiévale et les escaliers qui font partie intégrante de la ville construite sur une colline, que les photos décident de suspendre le vol du temps pour mieux montrer que "la beauté d'Alger, c'est cette bataille permanente qui se déroule sous les yeux du promeneur, entre ce qui fut et ce qui est, entre ce qui n'est plus et ce qui pourtant demeure".

TLEMCCEN

Journées nationales de musique gnawa

La première édition des Journées nationales de musique gnawa de Tlemcen aura lieu du 21 au 28 juillet courant. Cette édition, organisée par le Centre des arts et expositions de Tlemcen, réunira 8 troupes versées dans ce genre musical, venant des wilayas de Naâma, Béchar, Tlemcen et Aïn-Témouchent, a souligné le directeur du centre, Amine Boudefla. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation sera animée par les troupes gnawa El Waha de Béchar, Gnawa Benmankour d'Aïn-Témouchent et Foursane de Hadja Maghnia de Tlemcen.

Les troupes participantes sillonneront les plages de Sidna-Youchaâ de Nedroma, Oued-Abdellah à Ghazaouet et Marsa-Ben-M'hidi pour égayer les soirées des estivants. Cette manifestation vise, selon les organisateurs, à célébrer cet art musical, à veiller et à contribuer à sa préservation et sa protection. La musique gnawa est enracinée dans la wilaya de Tlemcen où existe à Nedroma, tout un quartier dénommé Derb-Gnawa où se trouve la zaouïa gnawiya, connue jadis pour ses "hedhras" du diwan.

Quatre troupes de musique diwan actives actuellement à Maghnia.

51^E ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE AMATEUR

La pièce "Elaâb" décroche le grand prix

La troupe de la Coopérative culturelle Atlis de Sidi Bel-Abbès a décroché le grand prix Si-Djilali-Benabdelhalim de la 51^e édition du Festival national du théâtre amateur (FNTA), qui a pris fin, dans la nuit du mardi à mercredi, à Mostaganem.

La troupe représentant la capitale de la Meqqara avait participé à ce festival avec la pièce *Elaâb*.

Le prix de la meilleure mise en scène a été attribué à la coopérative Théâtre-Bidou-Houdoud de Boumerdès pour sa pièce *Caporal*, alors que le prix du meilleur texte a été attribué à l'asso-

ciation Derb-El-Assil de Laghouat pour sa pièce *Aswat El Hamiche wel kanadile*. Le jury a également décerné le prix de la meilleure scénographie à la pièce *Andi Rissala* de la troupe Moultaqa-el-Founoune de Boumerdès. Les prix des meilleures interprétations féminines et masculines sont revenus respectivement à Taleb Warda de Béjaïa et à Aïssa Fartassa et Fares Abderrahmane de Bordj-Bou-Argeridj. Enfin, le prix spécial du jury a été remis à la troupe Numidia de Bordj-Bou-Argeridj pour sa pièce *Nestenaw Fel Heit*.

Cette 51^e édition du FNTA a vu la participation de 12 troupes venues de différentes régions du pays.

Parallèlement au volet compétition, un séminaire sur le mouvement du théâtre amateur et une journée de solidarité avec le peuple palestinien, sous le slogan "La place du chahid dans le théâtre", ont été organisés au profit des festivaliers.

Les participants ont bénéficié de deux ateliers de formation, l'un dédié à l'éclairage et un autre sur la communication culturelle et la commercialisation des représentations théâtrales.

ALGER

Ateliers de théâtre du 29 juillet au 6 décembre

Des ateliers de théâtre seront organisés par le théâtre d'Alger-Centre avec pour but la formation dans les diverses filières du domaine. Le premier commencera le 29 juillet 2018. Si vous êtes passionnés de théâtre, voici une occasion à ne pas rater pour en apprendre plus et peut-être vous y lancer. La commune d'Alger-Centre transforme son théâtre en une école jusqu'à la fin de l'année. Du 29 juillet au 2 août aura lieu le premier atelier. Il sera consacré

à l'interprétation théâtrale et sera animé par Frimehdi Mohamed. Le dernier délai pour vous inscrire est le 26 juillet. Le second atelier tournera autour de l'écriture du texte théâtral. Il se déroulera du 2 au 6 septembre 2018 et sera encadré par Ismail Soufit. Le dernier délai pour s'y inscrire est le 30 août. Troisième atelier fait place à la musique. Du 4 au 8 novembre 2018, le musicien Salsabil El Baghdadi animera cette formation. Le dernier délai

pour s'y inscrire est le 1^{er} novembre. Enfin, le dernier atelier sera dédié à la mise en scène. Celui-ci sera animé par Youcef Taouint et aura lieu du 2 au 6 décembre 2018. Le dernier délai pour s'y inscrire est le 29 novembre. Les frais d'inscription pour chaque atelier sont de 1.500 DA. Pour vous renseigner et vous inscrire vous devez vous rapprocher du théâtre d'Alger-Centre, ex-Casino, situé au 9, rue Larbi-Ben-M'hidi.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
Daïra de Sidi Khouiled
Commune de Hassi Ben Abdellah
C.F 098530129101333**Appel D'offre ouvert avec exigence de capacités Minimales
N° : 02/2018**

Vu le décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'Assemblée communale de Hassi Ben Abdellah lance un Appel D'offre ouvert avec exigence de capacités Minimales pour la réalisation des projets suivants :

Réalisation de la conduite de Refoulement pour les nouvelles extensions urbaines**A Hassi ben abdellah (première tranche) à une distance de 1700 m/l**

Les entreprises intéressées et qualifiées dans le domaine de l'hydraulique, quatrième catégorie (04) et plus peuvent se rapprocher auprès du siège commune service finance (bureau des marchés) pour retirer les cahiers des charges, contre paiement d'une somme de 3.000,00 DA.

Le contractant doit présenter son offre constitué des documents cité au cahier des charges sous trois parties :
Le dossier de candidature + offre technique + offre financière

Les offres doivent être déposées auprès de secrétariat du président de l'APC Hassi Ben Abdellah comme suit :

✚ Le dossier de candidature sera mis dans une enveloppe fermée portant :

Nom Du soumissionnaire (dossier de candidature)

Appel D'offre ouvert avec exigence de capacités Minimales N° : 02/2018

Réalisation de la conduite de Refoulement pour les nouvelles extensions urbaines**A Hassi ben abdellah (première tranche) à une distance de 1700 m/l**

✚ L'offre technique sera mise dans une enveloppe fermée portant :

Nom Du soumissionnaire (L'offre technique)

Appel D'offre ouvert avec exigence de capacités Minimales N° : 02/2018

Réalisation de la conduite de Refoulement pour les nouvelles extensions urbaines**A Hassi ben abdellah (première tranche) à une distance de 1700 m/l**

✚ L'offre financière sera mise dans une enveloppe fermée portant :

Nom Du soumissionnaire (L'offre financière)

Appel D'offre ouvert avec exigence de capacités Minimales N° : 02/2018

Réalisation de la conduite de Refoulement pour les nouvelles extensions urbaines**A Hassi ben abdellah (première tranche) à une distance de 1700 m/l**

Les Trois enveloppes seront introduites dans une autre enveloppe fermée et anonyme ne portant que les mentions suivantes :

A ne pas ouvrir que par le comité d'ouverture et d'analyse des offres

Appel D'offre ouvert avec exigence de capacités Minimales N° : 02/2018

Réalisation de la conduite de Refoulement pour les nouvelles extensions urbaines**A Hassi ben abdellah (première tranche) à une distance de 1700 m/l**

La durée de préparation des offres est fixé à : 15 jours à compter du premier jour de publication de ce demande d'offre.

La date limite de dépôt des offres est fixée le dernier jour de délais de préparation des offres a : 12:00 H Si ce jour la ce coïncide avec un week-end ou un jour férié, la durée de préparation des offres sera prolongée au jour de travail qui suit.

Les offres déposées après 12:00 H du jour cité au-dessus ne sont pas acceptées.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours plus la durée de préparation des offres.

L'ouverture des plis des offres aura lieu à la date de dépôt des offres à 14:00 H après midi dans une séance publique dans la salle des réunions au siège de la commune de Hassi Ben Abdellah - Wilaya de Ouargla en présence de l'ensemble des représentants des soumissionnaires.

Midi Libre n° 3448 - Lundi 23 juillet 2018 - Anep 822 525

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Blida
Daïra de Oued El Alleug
Commune de Benkhelil**Avis de concession pour la gestion du centre d'accueil de la petite enfance (crèche) de la commune de Benkhelil**Le président de l'APC de la commune de Benkhelil lance une adjudication publique avec soumissions cachetées pour la location du centre d'accueil de la petite enfance de la commune de Benkhelil durant **03 ans**.Le prix d'ouverture de l'adjudication est fixée à **50.360.00 DA**.L'adjudication aura lieu au siège de l'APC (salle des réunions) le jour suivant la date de dépôt des dossiers de participation à **10.00h** et si elle coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal l'ouverture des plis aura lieu le jour suivant.Les personnes désirant participer à l'adjudication doivent se rapprocher du bureau du Patrimoine de la commune de Benkhelil pour retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de **1.500 DA** auprès du trésorier de la commune contre un reçu accompagnées d'un dossier comportant :**1- Dossier administratif**

* Demande de participation renseignée

* Acte de naissance

* Certificat de nationalité ou copie de la carte d'identité nationale

* Casier judiciaire actualisé

* Certificat de résidence

* 02 photos

* Extrait de rôles actualisé

* Certificat médical

* Tous les diplômes scolaires et professionnels - qualification scientifique ou attestations de travail dans le domaine, le cas échéant

* Chèque postal de garantie 1/10 du montant de l'adjudication

2-Dossier technique

* Bordereau du personnel administratif, techniciens et pédagogues avec diplômes justificatifs

* Liste des projets éducatifs programmés destinés aux enfants.

- La date limite de dépôt est fixée à **21 jours** à compter de la date de la 1ère parution du présent avis dans la presse nationale.

- Les dossiers seront déposés complets auprès du bureau du patrimoine de la commune dans des plis fermés portant la mention :

« Adjudication pour la concession de gestion du centre de la petite enfance de la commune de Benkhelil »**A ne pas ouvrir.****OBS :** Le siège de la commune de Benkhelil est situé au niveau du centre Ben Chaabane aux environs de Boufarik, wilaya de Blida.

Midi Libre n° 3448 - Lundi 23 juillet 2018 - Anep 822 527

MIDI
Quotidien national d'information**L'INFO, RIEN QUE L'INFO**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE : KHEMIS EL KHECHNA
COMMUNE : KHEMIS EL KHECHNA
N°D'IDENTIFICATION FISCALE : 096335379020029
n°1323/BMP 389/ SG/2018**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/2018**

Vue l'infirmité de l'avis d'appel d'offre national ouvert n°4/2018 pour motif le soumissionnaire qualifié dépasse l'autorisation de programme.

Le président de l'assemblée populaire communale de Khemis El Khechna relance un avis d'appel d'offre national, ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet : « **RENOVATION DE LA CONDUITE DE REFOULEMENT VERS RESERVOIR SIDI BAKHTI 2710 ML** ».Toutes les entreprises qualifiées dans le domaine hydraulique activité principale de catégorie III et et plus intéressées par le présent appel d'offres national ouvert sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés publics de l'APC de Khemis El Khechna contre paiement de trois mille (**3 000,00 DA**) au compte du trésorier intercommunal de Khemis El Khechna.

L'offre doit contenir (03) enveloppes :

A-Dossier de candidature contient :

01-Déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et datée

02-Déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée

03-Déclaration de sous-traitant remplie, signée, cachetée et datée

04-Copie du statut par les SARL, SNC, EURL ou SPA

05-Copie de procuration ou délégation de signature au nom de l'entreprise

06-Une copie du certificat de qualification et classification en cours de validité dans l'activité principale travaux hydraulique de catégorie 3 et plus

07-Références bancaires (RIB)

08-Copie des bilans comptables ou attestation de chiffres d'affaire des trois dernières années (2014/2015/2016) et ses annexes indiquant les différents résultats financiers (visé par les services des impôts)

09-Références professionnelles (copie des attestations de bonne exécution similaires en même nature signés par le maître d'ouvrage public)

B-Offre technique : L'offre technique doit contenir les pièces et documents suivants :

01-Le présent cahier des charges rempli, cacheté, signé et daté par le soumissionnaire portant la mention (lu et accepté) manuscrite avec précision des délais de réalisation

02-La déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée

03-Le planning des travaux signé et cacheté

04-L'instruction aux soumissionnaires signée, cachetée et datée

05-Mémoire technique rempli, signé, cacheté, daté et renforcé :

A-Moyens humains : l'encadrement prévu pour le présent projet cité dans le mémoire technique doit être justifié par des pièces justificatives : Diplôme et attestation d'affiliation à la CNAS moins de 03 mois à la date d'ouverture

Les ouvriers à mettre à la dispositions du projet cités dans le mémoire technique doivent être justifiée et confirmée par les mises à jour CNAS - CACOBATPH pour l'attribuaire du marché

B-Moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet cités dans le mémoire technique justifiés par les pièces:

- Carte grise avec attestation d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant

- Factures d'achat pour le matériel non roulant

- Contrat de location notarié pour le matériel roulant et non roulant

C-Offre financière : L'offre financière doit contenir :

01-La lettre de soumission selon modèle ci-joint remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire

02-Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé, cacheté et daté par le soumissionnaire

03-Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment rempli, signé, cacheté et daté par le soumissionnaire

Les offres comprennent un dossier candidature, une offre technique et une offre financière : chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant l'objet du marché ainsi que la mention candidature ou technique ou financière. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe comportant la mention :

A Monsieur le Président de l'APC de la commune de Khemis El Khechna

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales 06/2018

Projet : « **RENOVATION DE LA CONDUITE DE REFOULEMENT VERS RESERVOIR SIDI BAKHTI 2710 ML** »

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

- Le dépôt des offres est fixé le **quinzième (15)** jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux à **8 h:00** du matin jusqu'à **11h:00**.- L'ouverture des plis s'effectuera en séance publique le jour de dépôt des offres à la salle de réunion de l'APC à **11h:15**. Les soumissionnaires sont invité à y assister.- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **90** jours à compter de la date de dépôt des offres, plus la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3448 - Lundi 23 juillet 2018 - Anep 822 208

FOOTBALL, MATCH RETOUR LIGUE DES CHAMPIONS

MC Alger-TP Mazembe

Quelques jours après leur défaite à Lubumbashi, les Mouloudéens ont déjà l'esprit tourné vers le match retour contre le même adversaire, le TP Mazembe, prévu vendredi prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

PAR MOURAD SALHI

Le MC Alger se projette déjà sur un autre objectif, à savoir de remporter la manche retour. Le revers de Lubumbashi fait partie du passé et les coéquipiers de Hachoud ne jurent que par une revanche, qui leur permettra de conforter leurs chances de qualification pour le prochain tour. La surprenante défaite au Congo n'a fait finalement que stimuler les camarades d'Azzi pour faire mieux. L'entraîneur des Algérois, Bernard Kasoni, s'est montré optimiste et confirme que son équipe défendra ses chances jusqu'au bout. "Nous sommes toujours en course pour une qualification au prochain tour. La dernière défaite fait partie du passé et le groupe a déjà tourné la page. Nous allons gérer la suite match par match tout en tentant de récolter le maximum de points. Nous avons deux autres matchs chez nous que nous allons impérativement rem-



porter", a-t-il indiqué. Les responsables du club, à leur tête le directeur général Kamel Kaci Saïd, ont voulu disputer le match de la quatrième journée contre le TP Mazembe le 31 juillet au stade du 5-Juillet, mais la Confédération africaine de football a refusé catégoriquement. Les Algérois ont même eu l'accord des Congolais. Le stade du 5-Juillet, signalons-le, ne sera pas prêt pour abriter ce match à cause de l'état désastreux du terrain suite aux Jeux africains de la jeunesse. Les poulains de Bernard Kasoni sont contraints de quitter leur jardin fétiche et recevoir leurs hôtes

dans la ville des Roses. Un stade qui souvent constituait par le passé un porte-bonheur aux Verts. Pour espérer avoir leurs repères sur cette pelouse, les joueurs de cette formation phare de la capitale vont s'entraîner une seule fois sur cette pelouse. Casoni aurait certainement préféré avoir plus de séances d'entraînement surtout pour permettre à ses joueurs d'avoir les repères nécessaires sur cette pelouse. Pour sa part, l'adversaire du Mouloudia aura également droit à une seule séance d'entraînement sur la pelouse principale du moment que

c'est ce que prévoit le règlement de la Caf. Les hommes de Mihayo vont s'entraîner jeudi à l'heure du match. Côté effectif, l'attaquant Nekkache pourrait rater ce match contre le Tout Puissant Mazembe. Une échographie a révélé une petite elongation au niveau de sa cuisse. Les équipiers de Nekkache devaient commencer hier les entraînements à Blida où ils resteront jusqu'à la fin de la semaine. Conscient de la situation peu confortable dans laquelle se trouvent actuellement ses protégés, le premier responsable à la barre technique des Vert et Rouge sort la carte psychologique. Après la reprise des entraînements qui a eu lieu vendredi après-midi, le staff technique du Mouloudia a décidé de passer à la vitesse supérieure en optant pour le biquotidien. Ce qui permettra aux joueurs de hisser leur niveau sur tous les plans.

M. S.

JAJ-2018/BADMINTON

Les Algériennes en or

La sélection algérienne (filles) de badminton a décroché la médaille d'or aux Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) qui se déroulent du 18 au 28 juillet courant à Alger, en dominant l'Égypte (3-0) en finale de l'épreuve, disputée samedi soir à la salle omnisports de Dar El-Beïda.

La première victoire a été remportée par Hala Bouksani aux dépens de Jana Ashraf Ezzedine : 21-17, 21-16, 21-13, avant de se voir imitée par sa compatriote Linda Mazri, ayant surclassé Nour Ahmed Yousri en deux sets : 21-14, 21-16. La victoire de la sélection algérienne a été scellée par la jeune Malak Ouchefoune, en surclassant Malak Bassem Sobhi : 24-26, 21-8, 21-10.

Les jeunes Algériennes ont atteint cette finale en dominant leurs homologues du Nigeria par trois sets à un, au moment où l'Égypte a surclassé l'Île Maurice (3-0).

"Le score de 3-0 est trompeur, car la victoire finale contre l'Égypte a été loin d'être facile", a reconnu l'entraîneur national Omar Nouichi, en se disant "heureux d'avoir tenu sa promesse d'offrir une médaille d'or à l'Algérie" pendant ces JAJ.

L'entraîneur national a indiqué que "même la demi-finale contre le Nigeria a été très difficile" ce qui procure au staff technique une plus

grande joie d'avoir bien représenté les couleurs nationales" pendant cette compétition.

De son côté, le sélectionneur égyptien Mohamed Hassan a considéré que "les Algériennes ont fait la différence grâce à leur meilleure expérience", car un peu plus âgées que les Égyptiennes, ayant pour la plupart moins de 15 ans.

Outre sa médaille d'or, Hala Bouksani a décroché une qualification pour les prochains Jeux Olympiques de la Jeunesse, prévus au mois d'octobre, en Argentine. Chez les garçons, c'est la sélection nigériane qui a été sacrée, en dominant l'Égypte (3-2) dans une finale à couper le souffle et qui fut pleine de rebondissements.

En effet, après la première victoire, remportée par l'Égypte grâce à Mohamed Kamal contre Umar Ahmed Balarabe : 21-14, 22-20, le Nigeria a immédiatement égalisé, par Bankole Babatunde, qui a dominé Mahmoud Montaser en deux sets : 21-9, 21-19. Sur leur lancée, les Super Eagles ont enchaîné par un deuxième succès consécutif, œuvre de Daniel Egobonyi contre Mohamed Toson : 21-8, 21-12, mais touchés dans leur amour propre, les Pharaons ont renversé la vapeur, en égalisant dans l'épreuve du double par le tandem Mohamed Kamal-Mahmoud

Montaser, ayant surclassé la paire composée de Bankole Babatunde et Daniel Egobonyi.

Seulement, dans le match décisif, le Nigeria a repris le dessus, en remportant la victoire grâce à Chemseddine Khalil et Umar Ahmed Balarabe, ayant dominé Omar Yasser Hafez et Mohamed Toson.

"Nous sommes tombés sur un adversaire coriace, qui a considérablement compliqué notre tâche", a indiqué à l'APS l'entraîneur national nigérian, Souleyman Tadj-Eddine, expliquant que la sélection égyptienne qu'il a rencontré en finale a été "totalement déferente" de celle qu'il avait écrasé (5-0) en match de poules.

Le Nigeria a atteint cette finale en dominant l'Île Maurice (3-0), au moment où l'Égypte a éprouvé un peu plus de difficultés contre la sélection algérienne, dont il est difficilement venu à bout (3-2). La sélection algérienne, qui participe à ces JAJ avec 15 badistes (9 garçons et 6 filles) s'est donc contentée de la médaille de bronze. Les jeunes Algériens étaient drivés par le staff composé de Fatah Bettahar, Mohamed Idir Mahlous et Omar Nouichi, sous la direction du technicien espagnol Antonio Molina Ortega.

APS

MLS

Saphir Taïder, 4^e but en 4 matchs !

L'international algérien Saphir Taïder ne s'arrête plus de maquer en MLS depuis quelques journées. Le milieu de terrain de 26 ans a inscrit son quatrième but en quatre matches après son premier doublé face au Colorado Rapids, un but face à San Jose et enfin un but face au Timbers de Portland, hier soir. Les montréalais ont mené à deux reprises au score avant d'être accrochés par les Timbers de Portland (2-2). Saphir Taïder a ouvert la marque à la 23^e minute de jeu, il a repris un centre d'Alejandro Silva, avec une frappe au sol au deuxième poteau. Saphir Taïder a été élu homme du match Vidéotron pour son apport dans le bon résultat de son équipe, l'Impact de Montréal.

AMICAL

Zeffane buteur face au RSC Anderlecht

L'international algérien Mehdi Zeffane a inscrit un but, ce 21 juillet 2018, lors d'un match amical perdu (3-2) face au RSC Anderlecht en Belgique. Les locaux ont vite mené durant la partie avec un premier but à la 22^e minute de jeu puis un deuxième à la 50^e.

Le défenseur algérien a réduit le score (2-1) en faveur de son équipe à la 55^e minute de jeu, d'une frappe dans le petit filet du gardien belge. Les deux équipes ont rajouté chacune un but et le match s'est terminé sur le score de (3-2) en faveur du RSC Anderlecht.

L'autre Algérien du Stade Rennais : le défenseur Ramy Bensebaini, a été incorporé en début de deuxième période à la 46^e minute de jeu.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
Quatrième édition, 2018

« Vivre ensemble en paix »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa quatrième édition, comptant pour l'année 2018, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2018.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif ;
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse ;
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2017 - 2018.

Thème du concours: « *Vivre ensemble en paix* ».

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des (05) catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

Pour les quatre premières catégories :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat.
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat.
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat.

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

- a) Pièces administratives :
 - Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
 - Attestation de travail datée de moins de trois mois.
- b) Œuvre objet de participation :
 - L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.
- c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
 - Données personnelles sur le candidat ;
 - Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
 - Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2018.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

Cuisine

Tarte à la courgette



Ingrédients :

2 courgettes
30 cl de crème fraîche liquide
2 oignons
50 g de gruyère râpé
1 c. à café d'herbes de Provence
3 c. à soupe d'huile d'olive
2 œufs
200 g de pâte brisée
1 demi-poivron
Sel, poivre

Préparation :

Abaïsser la pâte brisée. Piquer le fond, la faire pré-cuire à blanc 10 minutes.

Laver les courgettes, les couper en rondelles. Laver le poivron, l'épépiner et le couper en petits dés. Peler, laver et émincer les oignons. Faire chauffer la moitié de l'huile dans une poêle. Ajouter les oignons. Dès qu'ils sont transparents, ajouter les poivrons. Faire revenir 10 minutes. Saler et poivrer. Réserver.

Faire chauffer le reste d'huile et cuire les courgettes 10 minutes, les égoutter. Saler, poivrer et ajouter les herbes de Provence. Battre les œufs, la crème et le fromage. Saler légèrement et poivrer. Disposer ensuite les poivrons, puis les oignons ensuite les courgettes sur le fond de tarte. Verser l'appareil sur les légumes et faire cuire au four 35 minutes.

Petits soufflés citron-cannelle



Ingrédients :

3 gros œufs + 1 blanc
le zeste râpé d'un citron non traité
25 cl de lait
60 g de sucre
25 g de maïzena
20 g de beurre
1 c. à café de cannelle
1 pincée de sel

Préparation :

Porter le lait à ébullition avec le zeste de citron et la cannelle. Séparer les jaunes d'œuf des blancs. Battre les jaunes d'œuf et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Incorporer la maïzena, puis délayer avec le lait bouillant. Faire épaissir à feu doux sans cesser de remuer au fouet. Monter les 4 blancs d'œuf en neige ferme avec la pincée de sel. Les incorporer délicatement dans la crème tiédie. Répartir le tout dans de petits moules à soufflé beurrés. Faire cuire 12 à 15 min dans le four préchauffé sur thermostat 8 (240 °C).

MAL-AIMÉ

La courgette, un légume à redécouvrir !

Comme la plupart des légumes, on retrouve la courgette dans nos assiettes tout au long de l'année. Mais c'est de mai à septembre qu'on peut apprécier toutes ses saveurs

Un peu d'histoire :

La courgette est vieille de 1.200 ans avant notre ère. Elle a été rapidement adoptée en Afrique et en Asie où elle symbolise l'abondance et la fécondité. Mais, c'est le Bassin méditerranéen qu'elle préfère. Rapidement adoptée par les Italiens, boudée au début par les Français où elle n'est apparue qu'en 1920, elle est très vite devenue indispensable dans la cuisine du Sud.

Bien la choisir :

La courgette doit être ferme avec une peau saine et brillante. Sa couleur doit être régulière et sans taches. Achetez de préférence des petites courgettes, fines et longues, elles sont plus goûteuses. Les grosses sont un peu farineuses et conviendront aux purées et aux potages.

En cas de régime :

Avec ces 15 kca aux 100 g, la courgette s'avère un légume de prédilection des régimes hypocaloriques. Une portion de 300 g représente, en effet, moins de 50

kca, tout en fournissant plus de 10% du total recommandé pour les fibres, près de 15% pour le magnésium, 10% pour la vitamine B1, et 50% pour la vitamine B9 (acide folique).

Bonne pour les intestins :

Les fibres tendres de la courgette jeune stimulent en douceur le fonctionnement des intestins et conviennent parfaitement aux systèmes digestifs délicats : jeunes enfants, convalescents, les personnes âgées, etc. Elle est conseillée si vous souffrez de l'estomac ou de l'intestin (aussi bien de coliques que de constipation).

Cueillie jeune et cuite après avoir été épluchée, elle fait partie des premiers légumes que l'on peut introduire dans le régime des opérés du tube digestif, ou des personnes ayant souffert de gastrite ou de crise ulcéreuse.

Cuisson :

Vous pouvez la faire cuire coupée en rondelles, en bâtonnets ou en morceaux, à la vapeur



ou à l'étouffée et à basse température pour qu'elle conserve ses nutriments. Elles peuvent également servir d'accompagnement ou être intégrées aux plats de céréales, de viandes, de poissons ou d'œufs. Elle se combine très bien aussi avec d'autres légumes comme les aubergines, les poivrons, les tomates, les oignons, les olives, les carottes, etc.

Conservation et congélation :

Crue, elle se conserve au frais

dans le bas du réfrigérateur mais il vaut mieux ne pas la garder plus de deux jours car elle perd son brillant et sa fermeté.

Découpée en rondelles et blanchie 1 mn, vous pourrez la congeler après l'avoir bien égouttée.

A noter :

Fraîchement coupée, la courgette a un effet calmant sur les coups de soleil.

BRICOLAGE

Remplacer le manche d'un outil

Il arrive que le manche de certains de nos outils se casse. Afin de le remplacer sans que celui-ci ne se détache à la moindre utilisation, voici une petite astuce qui ne vous coûtera rien pour les manches en bois et qui, de plus, permettra de tenir solidement.

Etapes de réalisation :

Tout d'abord, sciez la partie du manche abîmée et retirez également les morceaux restés coincés dans la partie où s'encastre le manche.

Maintenant vous devez faire brûler la partie qui s'encastre



dans l'outil (faire brûler ne signifie pas qu'il prenne feu et se consume !)

Ensuite, laissez votre manche toute une nuit dans un sceau d'eau. Bien entendu, c'est la partie que vous avez fait brûler qui doit être plongée dans l'eau.

Si vous le souhaitez, vous pouvez consolider le tout en roulant la partie du bas du manche avec du gros scotch.

Le manche sera alors bien imbibé d'eau et, de ce fait, aura gonflé. Vous pouvez alors le remettre sur votre outil et le tour est joué !

Astuces

Conservier les haricots verts frais :



Si vous voulez les avoir comme s'ils venaient d'être cueillis, enroulez-les dans du papier journal. Mettez-les dans une pièce fraîche et arrosez-les un peu tous les jours.

Dénoyer facilement des cerises :



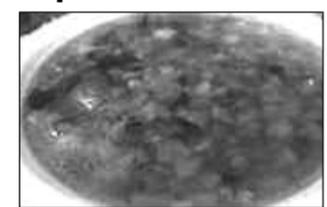
Prenez un trombone, enfoncez-le au centre de la cerise et retirez doucement. Le fruit sera ainsi intact et le noyau viendra très facilement.

Faire un bon plat de poivrons :



Coupez en lamelles vos poivrons et mettez-les au micro-onde (800 watts) sans les saler ni les poivrer pendant vingt minutes. Dégustez tel quel le plat avec une viande grillée.

Rattraper une sauce trop salée :



Vous pouvez ajouter une pomme de terre qui prendra le sel. Ou prenez de la mie de pain, faites-en une grosse boule et mettez-la dans la sauce.

Mots Fléchés N°3629

jouets à lancer putréfaction	faire imprimer poème à chanter	durée de vie légume bien vert	loquements de troupeaux	pièces à homards ultime levée	brochas	femelle têtue accord formel
huileuses devenu idiot			valais		compulsée ourdis	
nommers	poser un écusson laisse entendre		mariera mille-pattes	légumi- neuses mettra à l'écart		important
porteur de ragots fidèle		lazzis complots		boisson gazeuse nom de pomme	changea de vois rétracter (se)	premier pronom nattage
contraire choisir	indium en symbole	note de diapason courroie		grivois indomptable		filets mignons coquille
chaste terne			enflammera dessinée			temps du bronzage
village sans attrait	orevasse bouchon végétal			soutien de filet terre d'orient	sonda inspiratrices	permuter
mise au diamètre	bloquée par la douleur noueras				effet hivernal grande nation	
petit iridium groupe fanatique		bien aérées tertre artificiel		plante toxique fermeté enfantine		déesse Terre liaison publique
précipitations salle d'entrée			grimpeur très lent c'est l'antimoine	couleur de robe réunion étoilée	voilier de course planchettes	formule écrite soleil de Ramsès
solides solubles		meneur de troupeau				parcours de haleur
			porteur de pli			

SUDOKU

N°3629

SOLUTION SUDOKU

N°3628

**SOLUTIONS MOTS
FLECHES 3628**

		4			6	8		5
	8	7	3	4				
6	1				5	4		3
	6				7	3	4	
		9				1		
	7	5	9				6	
1		6	5				9	2
				6	9	5	8	
9		8	4			6		

6	7	4	2	1	5	3	8	9
9	3	5	6	4	8	2	7	1
2	8	1	7	9	3	5	6	4
4	2	7	1	5	6	8	9	3
8	1	6	9	3	2	4	5	7
5	9	3	4	8	7	6	1	2
3	6	9	8	7	4	1	2	5
7	5	2	3	6	1	9	4	8
1	4	8	5	2	9	7	3	6

■	B	■	E	■	O	■	A	■	E	■	V	■	C
V	O	L	C	A	N	■	B	A	S	S	I	N	A
■	R	A	I	N	U	R	E	■	P	E	N	I	S
A	B	I	M	A	■	U	R	G	E	N	T	E	S
■	O	N	A	G	R	E	■	A	R	E	■	R	A
E	R	E	■	R	A	R	E	T	E	■	T	O	T
■	Y	■	B	A	T	■	T	E	R	M	I	N	E
A	G	R	U	M	E	S	■	S	A	I	N	T	■
■	M	I	■	M	E	U	T	■	S	O	T	■	I
D	E	P	R	E	S	S	I	F	■	C	A	I	N
■	■	E	U	S	■	C	R	A	C	H	I	N	S
P	A	R	I	■	P	I	E	R	R	E	S	■	T
■	B	E	N	O	I	T	E	■	A	S	■	B	A
G	A	Z	E	U	S	■	A	N	■	E	L	U	■
■	I	■	R	I	■	R	A	M	A	S	S	E	R
E	S	P	A	R	S	■	M	U	S	E	T	T	E
■	S	O	S	■	O	R	E	S	■	P	O	■	R
J	E	T	■	T	U	E	■	E	S	■	C	O	■
■	R	I	M	E	R	■	C	R	A	V	A	T	E
B	A	N	A	N	I	E	R	■	R	I	D	E	R
■	I	S	S	U	■	R	U	M	I	N	E	E	S

Selon une étude, la plupart des... études seraient fausses !

Vous adorez lire des articles scientifiques relatant des études, ou même vous plonger directement dans ces mêmes analyses ? Un médecin dont la spécialité est «l'étude des études» pense que la plupart des recherches menées sont soit fausses, soit non pertinentes.

John Ioannidis est professeur de médecine à l'Université de Stanford (États-Unis), et celui-ci s'évertue depuis des années à "étudier les études" qui sont régulièrement réalisées et publiées. L'intéressé a lui-même mené et publié une étude en 2005 baptisée *Pourquoi la plupart des études publiées sont fausses?* Récemment pour l'AFP, le médecin a estimé que la majorité des articles publiés

étaient mauvais, quand bien même ceux-ci sont susceptibles de figurer dans des revues scientifiques sérieuses. La raison principale de cette critique est l'utilisation d'échantillons trop faibles en quantité pour pouvoir apporter des conclusions généralisables.

Selon lui, quelques progrès ont été faits depuis une quinzaine d'années, à savoir l'exigence par quelques revues que les chercheurs fournissent leurs données brutes ou communiquent leur protocole au préalable. Ceci est donc une sorte de garantie puisque ces informations peuvent servir à la vérification des études ou encore à leur reproduction. Par ailleurs, John Ioannidis pointe du doigt un autre problème. Selon lui, les expériences qui sont refaites donnent rarement les mêmes résultats que l'étude initiale. Ainsi, le médecin avait affirmé dans une analyse en 2014 que seulement un tiers des études parues dans les



trois plus importantes revues scientifiques avaient pu être reproduites par d'autres chercheurs !

Des milliers d'articles scientifiques à corriger

Par ailleurs une étude menée sur 960 articles révèle un taux d'erreurs alarmant. La faute reviendrait aux différentes imprimantes utilisées lors des duplications. Celles-ci ne sont pas assez précises ! Et pourtant, il semble que pour mieux comprendre certains articles, mieux vaut les lire. Les résultats de cette

étude permettent d'affirmer que le système actuel des publications scientifiques présente une faille.

Ce ne sont pas les résultats des études que les scientifiques pointent du doigt, mais les reproductions qui en découlent. En effet, avant qu'un papier paraisse, il semble qu'aucun contrôle sur la qualité de la reproduction des figures n'est réalisé.

John Ioannidis estime que tous les domaines peuvent être touchés, de la médecine à l'épidémiologie en passant par les essais cliniques de

médicaments, ou encore les recherches sur la nutrition. Ceci pose alors la question de ce qu'il faudrait retenir ou non des études que nous lisons çà et là dans la presse. John Ioannidis estime que le lecteur devrait se demander si l'étude en question est un cas isolé, ou si celle-ci vient apporter du nouveau à des études réalisées antérieurement. Il ne faudrait pas non plus oublier de s'intéresser à la taille de l'échantillon étudié, au financement des recherches et à l'intégrité des chercheurs.

La musique rend-elle plus intelligente ?

De nombreuses études ont été réalisées sur la musique. Cette dernière permet en effet de se relaxer et d'exprimer certaines émotions cachées. Cependant, le fait d'écouter ou de faire de la musique nous permet-il d'élever notre intelligence ? Les chercheurs ont tenté de répondre à cette question.

Une étude a tout d'abord été réalisée concernant "l'effet Mozart". Les chercheurs ont pensé démontrer que le fait d'écouter une musique de Mozart chaque jour durant dix minutes nous permettrait de développer certaines aptitudes telles que le raisonnement dans l'espace ou bénéficier d'une meilleure disposition d'esprit. Toutes ces études ont rejoint l'idée selon laquelle, la musique

aurait des bienfaits thérapeutiques sur notre moral puisqu'elle favoriserait notre bien-être.

De plus en plus de personnes semblent croire en ses vertus. De surcroît, la musique fait partie intégrante de notre quotidien, elle est présente partout dans nos vies. Il est désormais très simple de se procurer le morceau de notre choix par le biais de plateformes comme le convertisseur youtube. Service gratuit et simple d'utilisation, de nombreuses personnes tendent à se tourner vers cette solution pour se détendre le soir après une journée de stress.

Des chercheurs de l'Institut de recherche fondamentale en psychologie de l'Université de Vienne ont

cependant voulu pousser plus loin leurs expérimentations. Et ils sont arrivés à la conclusion qu'il n'existe aucun lien précis entre l'écoute de la musique classique et l'amélioration de la représentation spatiale et des capacités cognitives.

La pratique d'un instrument développe-t-elle l'intelligence ?

De nombreuses personnes apprécient la musique en tant que telle, certaines mélodies leur donnent des frissons ou les fait voyager à travers de nombreux souvenirs. Certains chercheurs ont réussi à démontrer le lien avec certaines aptitudes, comme la mémoire verbale, la lecture, la concentration et une meilleure acuité audi-



tive. L'universitaire Glenn Schellenberg a, quant à lui, démontré que la pratique de la musique chez les enfants leur permettait de développer plus rapidement leur coeffi-

cient intellectuel. Néanmoins la décision de jouer d'un instrument doit venir de l'enfant. Il doit être motivé pour apprendre et créer.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Otoscope

Inventeur : Jean-Pierre Bonnafont Date : 1834 Lieu : France

Un otoscope est un instrument médical permettant l'inspection du conduit auditif externe et du tympan. Il est constitué d'un manche, et d'une tête munie d'un système lumineux, d'une lentille grossissante et d'un speculum jetable. Le premier otoscope est inventé en 1834 par Jean-Pierre Bonnafont qui utilise une source lumineuse réfléchie vers l'oreille par un miroir. L'otoscope permet de diagnostiquer le plus souvent des affections telles que otite externe ou otite moyenne aiguë.



L'AMOUR PAR DÉFAUTS



21h00



Maxime, 26 ans, originaire de Cannes, va rencontrer trois jeunes femmes. Lors du premier rendez-vous, ce passionné de sport, vice-champion de France de culturisme, va dévoiler tous ses défauts et ses petits travers. Il a ainsi l'occasion d'observer leurs réactions et leur envie de le connaître réellement. Puis, la (les) prétendante(s) que Maxime aura choisie(s) viendra(ont) passer quelques jours avec lui pour le découvrir sans filtre, dans son quotidien.

DON CAMILLO MONSEIGNEUR



21h00



Des années se sont écoulées. Don Camillo et Peppone ont tous les deux quitté Brescello pour faire carrière à Rome. Don Camillo est prêtre et exerce une fonction importante au Vatican, tandis que Peppone est devenu sénateur. Un conflit local les rappelle l'un et l'autre sur le théâtre de leurs exploits de jeunesse. Oui ou non, l'édification d'une «Maison du peuple» doit-elle entraîner la disparition d'une chapelle ? Un compromis est trouvé, qui ne satisfait vraiment aucun des adversaires. Le mariage civil du fils de Peppone permet à Don Camillo de reprendre l'offensive. Il promet de ne pas révéler que Peppone a gagné une forte somme d'argent à la loterie, à condition que son fils consente à se marier à l'église...

MAJOR CRIMES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



21h00



Le FBI montre une vidéo d'une décapitation à la brigade des Crimes Majeurs. Le tueur se proclame djihadiste et exécute un soldat américain. Le FBI a besoin de l'aide de la brigade pour attraper le terroriste. Il faut commencer par rechercher le corps de la victime. L'équipe parvient à découvrir l'endroit où la vidéo a été tournée, à Los Angeles. Ils retrouvent le corps de Nick Greenbourne et l'arme du crime. Sharon est sceptique, elle ne pense pas qu'il s'agisse réellement d'une exécution menée par un terroriste islamiste. L'agent Soto du FBI n'est pas de cet avis. Lorsque le FBI veut récupérer le corps de la victi

LE PROFESSIONNEL



21h00



Le commandant Josselin Beaumont, agent des services spéciaux français, est chargé par ses supérieurs d'abattre un chef d'Etat africain, Njala, au nom des intérêts de la nation. Mais à peine arrivé au Malawi, Josselin est arrêté et condamné aux travaux forcés. C'est qu'entretemps, les stratégies politiques françaises ont changé et que ses supérieurs ont préféré le livrer aux autorités. Il s'évade deux ans plus tard et rentre à Paris, bien décidé à se venger. Il commence par prévenir ses anciens patrons qu'il remplira le contrat dont il avait été chargé, à l'occasion d'une visite officielle de Njala en France.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

MON ONCLE



21h00



Monsieur Arpel est féru de modernisme. Directeur d'une fabrique de tuyaux en plastique, il a doté sa maison de tous les perfectionnements techniques possibles à ce jour. Pourtant, cette maison pourvue de robots est loin d'apporter une atmosphère détendue à son fils, Gérard, 10 ans. Le beau-frère de monsieur Arpel, monsieur Hulot, fantasque et bohème, occupe un modeste deux pièces dans un quartier populaire. Il invite de temps à autre son jeune neveu, dressé à l'ordre rigoureux qui règne chez lui, à découvrir son domaine de fantaisie et de liberté. Sa soeur, maintenant madame Arpel, espère secrètement qu'il épousera sa voisine, mais c'est compter sans l'esprit discrètement récalcitrant et frondeur de Hulot, résolument épris de liberté...

LA TÉLÉ DES ANNÉES 80 LES DIX ANS QUI ONT TOUT CHANGÉ : 1980-1984



21h00



En 1981, la France se choisit un nouveau président et rêve d'une société nouvelle. La télévision va alors subir, durant toute la décennie 80, une véritable révolution. animateurs, producteurs ou directeurs d'antenne racontent ces 10 ans qui ont changé la télévision française. En 1981, l'information, jusque-là cadennassée, se libère. Une femme arrive aux commandes du 20 heures. Des émissions devenues mythiques naissent, telles que «RécréA2», «Champs-Élysées», «Droit de réponse», «Dimanche Martin», «Le Théâtre de Bouvard», «Les Enfants du rock» ou «Cocoricoboy». Mais la révolution la plus marquante, c'est l'arrivée d'une quatrième chaîne, Canal+, en novembre 1984.

LE GENDARME ET LES EXTRATERRESTRES



21h00



Au cours de patrouilles dans l'arrière-pays, le gendarme Beaupied, puis le maréchal des logis-chef Cruchot, aperçoivent à leur grande surprise une soucoupe volante posée dans une petite clairière, qui décolle à leur arrivée. Ils en informent immédiatement leur supérieur, l'adjudant-chef Gerber, qui diagnostique aussitôt un léger surmenage de ses subordonnés. Cruchot est bientôt contacté par les extraterrestres, astucieusement déguisés en gendarmes. Très observateur, il remarque que ses mystérieux visiteurs sont construits en tôle et qu'ils s'abreuvent d'huile. Gerber, mis au courant, refuse toujours de l'écouter et le met aux arrêts de rigueur...

15 JUILLET 2018 : LA FRANCE EN BLEU



21h00



Le 15 juillet 2018, l'équipe de France de football a disputé et remporté la finale de la Coupe du monde face à la Croatie. Comment les Français se sont-ils préparés à cette journée ? Comment l'ont-ils vécu ? Et surtout, comment ont-ils fait de ce dimanche un jour dont ils se souviendront toute leur vie ? Toute la journée jusqu'au coup de sifflet final, une équipe de tournage a suivi neuf Français, partout sur le territoire : de la cathédrale de Sens, et son curé supporter, au plus grand camping de France, du mariage de Cristina et Charles-Henri, qui se marient 30 minutes avant le coup d'envoi, au restaurant français de Nadège en Croatie.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

SARAH JESSICA PARKER

VACANCES DE RÊVE EN ITALIE POUR L'ACTRICE ET SA FAMILLE



Sarah Jessica Parker profite de vacances en famille en Italie. L'actrice de 53 ans et son mari Matthew Broderick font découvrir à leurs trois enfants le magnifique décor estival qu'offre le village de Portofino. Le clan a pu profiter de la vue depuis le yacht sur lequel il a été aperçu ce jeudi 19 juillet 2018.



ALBERT DE MONACO

**"COUP DE FATIGUE" ET "BILAN DE SANTÉ",
LE PRINCE RALENTIT**

Il court, il court le prince Albert ! Le souverain monégasque ne s'est pas économisé ces derniers semaines et il en paye aujourd'hui le prix. Attendu au musée océanographique de Monaco le 11 juillet 2018, son absence avait inquiété. Le palais a fini par sortir du silence et le prince est de retour sur le terrain !



CÉLINE DION

NOUVELLE REINE DES BOÎTES DE NUIT !

La vague de hype autour de Céline Dion ne semble pas vouloir s'arrêter et c'est tant mieux ! La star, qui était regardée comme une diva du passé au début des années 2010, a inversé la tendance depuis presque trois ans au point de même plaire aux clubbers !

Fajr	04h02
Dohr	12h54
Asr	16h44
Maghreb	20h02
Icha	21h39

AFFAIRE BENALLA EN FRANCE

LA CRISE POLITIQUE PREND DE L'AMPLEUR

La crise politique provoquée par l'affaire Benalla en France ne cesse de prendre de l'ampleur, se nourrissant notamment du silence du président Emmanuel Macron, avec une possible inculpation hier de son ex-collaborateur avant l'audition du ministre de l'Intérieur aujourd'hui à l'Assemblée. Cinq personnes au total devaient être présentées dans la journée à un juge d'instruction: Alexandre Benalla, filmé frappant et malmenant des manifestants le 1^{er} mai et qui était en garde à vue depuis vendredi matin, Vincent Crase, employé du parti présidentiel LREM qui était à ses côtés lors de la Fête du travail, et trois policiers soupçonnés d'avoir transmis à M. Benalla des images de video-surveillance. La femme et l'homme frappés le 1^{er} mai ont demandé à être entendus ultérieurement par les enquêteurs. Alors que les révélations se succèdent dans ce dossier, notamment sur les avantages accordés à Alexandre Benalla - logement de fonction dans une dépendance de l'Élysée, badge pour accéder à l'hémicycle de l'Assemblée nationale -, le chef de l'État, confronté à sa plus grave crise politique depuis son élection en mai 2017, est jusqu'alors resté silencieux. D'après *Le Journal du Dimanche*,



Emmanuel Macron a parlé au téléphone, depuis les révélations du *Monde* mercredi soir, à son chargé de mission, licencié vendredi matin. Alors que le porte-parole de l'Élysée Bruno Roger-Petit avait affirmé jeudi qu'il avait été après le 1^{er} mai "démis de ses fonctions en matière d'organisation de la sécurité des déplacements du Président", M. Benalla apparaît sur plusieurs clichés récents aux côtés de M. Macron ou du couple présidentiel, notamment le 13 juillet à Giverny, en Normandie (Nord-Ouest). Les ténors de l'opposition sont montés au front pour demander au Président "des comptes", selon les mots de Laurent Wauquiez (LR, droite). L'affaire est "du niveau du Watergate", considère le leader des Insoumis (gauche radicale)

Jean-Luc Mélenchon. Mais selon le porte-parole de La République en marche (LREM), Gabriel Attal, si le président s'exprimait "sur cette affaire, on trouverait partout des commentateurs pour s'indigner du poids potentiel de ses mots sur les enquêtes en cours. On dirait que (sa parole) interférerait", considère aussi Marc Fesneau, chef de file des députés centristes MoDem (allié de LREM), dimanche à *France Info*. Le premier à donner quelques explications devrait être le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, attendu aujourd'hui à 8h GMT devant la commission des lois de l'Assemblée, qui s'est dotée de prérogatives d'enquête. Les députés d'opposition, qui l'accusent d'avoir menti jeudi devant le Sénat, la

chambre haute du Parlement bicaméral français, devraient le mettre sur le gril. Selon le quotidien *Le Parisien*, un déjeuner de crise aurait eu lieu samedi autour d'Emmanuel Macron au palais présidentiel de l'Élysée, réunissant Gérard Collomb et la ministre de la Justice Nicole Belloubet. Celle-ci est en première ligne à l'Assemblée, en théorie sur le projet de révision constitutionnelle, dont l'examen est bloqué depuis jeudi soir. L'hémicycle était encore dimanche matin le théâtre d'un bras de fer autour de ce que le patron du groupe LR Christian Jacob a appelé l'"affaire Macron-Benalla". Dans une atmosphère tendue, les oppositions ont de nouveau réclamé la venue du Premier ministre Édouard Philippe ou "au moins" du secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement, Christophe Castaner. "On ne lâche pas", assurait-on dans les rangs de la majorité, alors que samedi soir, la séance nocturne avait été écourtée après des heures de dialogue de sourds. Les élus UDI-Agir (centre-droit) ont pour leur part décidé de ne plus "participer à ce triste spectacle".

PRÉVUE À ORAN

Une rencontre sur la migration empêchée

Prévue vendredi et samedi dans un hôtel à Oran, la 7^e rencontre nationale de la plateforme migration Algérie, à laquelle la LADDH devait participer avec une quinzaine d'acteurs de la société civile en Algérie a été empêchée par les services de sécurité au motif d'"absence d'une autorisation préalable pour une rencontre publique", a indiqué la Ligue dans un communiqué. Selon la LADDH, la tentative des organisateurs de la tenir au siège d'une association membre, après la première interdiction, a également échoué en raison du refus des services de sécurité qui ont sommé l'association hôte d'annuler la rencontre, sous peine "de retombées administratives graves". "Jamais un tel dispositif d'empêchement d'une rencontre d'échange inter-associatif n'a été observé : une véritable pression policière", s'indigne l'ONG. Elle dénonce "avec énergie cette interdiction, alors même que les précédentes rencontres de cette plateforme se sont normalement déroulées à Alger", note le texte. Contrairement aux discours officiels, "il devient impossible à la société civile en Algérie de participer et collaborer à améliorer les conditions des migrants (es)", conclut le texte.

publicité

Win max libre أضخم المزايا مع Win max libre

ⓧ⓪⓪ | ⓪⓪⓪⓪⓪⓪ Win max libre

Libre 1300 دج

Win Max

18 Go

Makalimat و SMS غير محدودة نحو موبيليس | 6 ساعات نحو كل الشبكات | إستعمال مجاني | 30 Go هدية الترحيب

صالح 30 يوم هدية الترحيب صالحة شهرين*

mobilis موبيليس

www.mobilis.dz